

ÉDITIONS GALAAD

Inquisitiô

(Le message des trois anges) tome III

La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique

(Version revue et complétée – réédition)

Livret 8 : Les plans obscurs de la dominatrice des nations

1^{re} édition collector : l'Amour des Cieux pour le salut du peuple chrétien

IMPORTANT :

Livre gratuit ne peut être vendu.

Kenny Ronald MARGUERITE

Table des matières

° 1 – Présentation des livrets.....	6
– 1.1. Contenu des livrets :.....	11
° La réalité des temps dans la tragédie des siècles.....	14
° 2 – Les plans obscurs de la dominatrice des nations.....	15
– 2.1. Nouvelle forme de l'œuvre de l'inique falsificatrice.....	33
° 3 – Une lumière pour l'avenir.....	47
° 4 – Présentation du livre "Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et de l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie. (Version revue et complétée – réédition)"	64

Remerciements à mon amie Mme Nicole MARIE-LOUISE

Avant de vous parler d'elle, j'aimerais vous inviter à faire un arrêt afin de vous présenter une réalité qui est directement liée au texte de [*Romains 13 verset 7*].

Ce texte nous invite, entre autres, à rendre l'honneur à qui il doit revenir. Sur la base de ce texte, je m'en vais vous parler de mon amie Nicole, et pour ce faire, je vous dirais qu'elle a collaboré à tous mes livres, dont celui-ci, en donnant une forme à mes mots et en magnifiant mes idées sans les altérer.

C'est elle qui donne un sens à mes idées et parvient à retranscrire fidèlement ma pensée en lui donnant un ton plus léger.

Pourtant, elle a œuvré, et œuvre encore, tout en sachant que ces livres seront offerts gratuitement au format numérique.

L'aide précieuse qu'elle m'apporte n'est donc pas intéressée, car elle agit uniquement par amour de Dieu, par passion pour l'écriture et pour me soutenir.

En retour, pour tout ce temps accordé gracieusement, je vous demande de la porter, ainsi que sa famille dans la prière et que votre bénédiction leur soit accordée, au nom puissant de Jésus-Christ notre Seigneur et maître.

Dédicace à ma fille

Ce livre est pour toi, ma petite princesse, ma fille Laëlou. Par ces lignes, je veux te dire que je t'aime !

Puissent ces pages, telle une ancre, t'enraciner dans le Seigneur. Tu es dans ma vie, tels un rêve éternel et une vision édénique, même si les circonstances ne m'ont pas toujours permis de te l'exprimer.

Ces lignes, je te les destine afin que tu puisses en tout temps connaître la vérité qui, en Jésus-Christ éclaire et libère. Puisse ce livre être pour toi un guide conduisant vers d'éternité.

L'objectif étant que tu sois une lumière édénique sur la montagne céleste !

Je glorifie le Seigneur pour t'avoir permis de grandir en sagesse en te dotant d'une belle âme. Puisse l'amour de la vérité manifestée en l'Éternel toujours être ta priorité. Ne baisse jamais l'échine devant l'injustice ! Tu seras ainsi victorieuse.

ÉDITIONS GALAAD



(De plume et d'action)

*La culture est le levier permettant
aux Hommes de prétendre à
l'excellence.
Ne la négligeons pas.*

Copyright © 2023 ÉDITIONS GALAAD
Californie 97232 Le LAMENTIN (MARTINIQUE)
<http://kenny-ronald-marguerite.com>

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits
et responsable du contenu de ce livre.

1 Présentation des livrets

Pour entrer dans le vif du sujet, je vous dirais qu'actuellement, sous le voile de l'invisible se jouent des tragédies dont les répercussions pour l'humanité sont pires que celles que contaient autrefois les Grecs.

En effet, il s'agit de la mort du plus grand nombre, aussi bien de façon littérale que spirituelle. Pour la mort physique, vous ne me contredirez certainement pas, car toute l'humanité est, depuis plus de deux ans « *sous le joug* » du mortel *Corona virus*.

Ce fléau a fait et fait encore des ravages sur toute la surface de la terre, retenant en otage toutes les nations et décimant des peuples.

Face à cette situation dramatique et inédite, les questions affluent :

D'où vient cette maladie ? Est-ce un virus qui a pris naissance dans la nature et qui a muté ? Ou encore, est-ce une arme chimique, créée intentionnellement ? Et si c'est le cas, pourquoi ce virus est-il dans la nature ?

A-t-il été lâché par inadvertance, ou fait-il partie d'un complot d'un groupe obscur destiné à détruire une grande partie de l'humanité ?

N'étant pas scientifique ou un investigateur des services secrets, je ne puis vous répondre, néanmoins, l'auteur de toutes les maladies et calamités qui frappent le monde est connu. Pour découvrir son identité, je vous invite à lire les textes de [Job 1] et [Job 2].

Dans ces lignes, nous voyons comment Satan a tué les enfants de Job. Pour ce faire, il a utilisé les grands vents afin de cogner de façon simultanée sur les quatre coins de la maison où ils étaient réunis.

Le démon a aussi œuvré par le biais de peuplades sanguinaires afin de tuer les serviteurs de Job en vue de voler ses troupeaux.

Nous découvrons aussi comment le diable maîtrise et utilise les maladies, il a frappé Job d'un ulcère qui lui a laissé des plaies sur toute la surface de son corps.

Dans [Matthieu 24] et [Luc 21 versets 10-36], nous apparaissent les signes des derniers temps, *les guerres, les maladies, les famines, etc.* En lisant cela, nous comprenons que c'est le démon qui est aux manettes.

La raison d'être de toutes ces choses devant marquer la fin du monde et que nous vivons en ce siècle est que le démon est déchaîné, car il sait qu'il lui reste peu de temps, c'est pour cela que tel un lion affamé il est impitoyable.

Le démon est toujours à l'œuvre quand il y a « *un mauvais coup dans l'air* », il fera bientôt s'abattre sur toute l'humanité une autre tragédie bien pire que la *Covid 19*, c'est de la marque de la bête qu'il s'agit !

Celle-ci sera spirituelle et entraînera la perte de millions d'individus.

Le sort réservé à ceux qui recevront cette marque sera de brûler dans *l'étang de feu et de soufre*, les autres qui ne l'auront pas ne pourront « *ni acheter ni vendre* » et seront tués par une entité inique, représentée par un agneau apocalyptique à deux cornes.

Seuls les « *saints* » seront épargnés ! Nous le verrons. Cet être éminemment étrange, bien que se soit lui qui donne la marque de la bête, n'en est pas le détenteur.

Celui qui l'est, c'est une bête à sept têtes et dix cornes, qui est au service du démon. La marque de la bête est donc par extension la marque du démon ! Il apparaît ainsi que deux choix seront bientôt proposés à toute l'humanité :

Le premier consiste à recevoir la marque de la bête qui s'acquiert en portant révérence au diable, en rejetant le Seigneur ou sa Parole. Le deuxième choix est de demeurer fidèle à Dieu et d'être scellé par le Saint-Esprit pour éviter l'emprise du démon et de ses sbires.

Ceci est le cœur du message des trois anges apocalyptiques exhortant à sortir de Babylone, où les oeuvres de l'agneau bestial à deux cornes sont pratiquées.

Ceci conduit, nous l'avons vu, à recevoir la marque de la bête, sans laquelle nul ne peut ni acheter ni vendre.

Nous verrons aussi comment, au fil des siècles, le peuple de Dieu, la belle et délicate épouse du Seigneur, en est venue à copuler avec la bête et pire, comme une courtisane, elle a conçu pour son amant inique des enfants illégitimes.

Dans ces lignes nous lèverons aussi le voile sur l'identité de Babylone (*la sulfureuse cavalière qui monte une bête écarlate*).

Nous décrypterons en outre, la réalité cachée derrière la marque de la bête qui, dans le livre de l'Apocalypse, semble sortir de nulle part afin de corrompre le plus grand nombre.

Pour beaucoup, il s'agirait d'une puce implantée, notamment par le biais des vaccins contre la *covid 19*. Cependant, est-ce bien ce que nous dit la Bible à ce propos ?

Nous le verrons ! Nous analyserons aussi, la réalité littérale qui se cache derrière les symboles « *vendre et acheter* » indissociables de la marque de la bête. Ici, est-ce d'argent, au sens littéral, dont il est question ?

Ne s'agit-il pas plutôt de symboles prophétiques, présentant une toute autre réalité, qui n'est nullement monétaire ?

Nous le verrons ! En outre, nous ferons aussi une étude sur la nature et les modalités d'obtention du sceau de Dieu – sans lequel nul ne pourra avoir accès à son Royaume.

Le sceau de Dieu et de Christ étant directement liés à l'obéissance aux Saintes Écritures, nous verrons dans un premier temps la place qu'occupe la loi de Dieu et tout particulièrement le sabbat dans le grand conflit cosmique.

Ce dernier oppose Satan et ses anges déchus (*démons*), à Dieu ainsi qu'à ses saints anges et au peuple élu du Seigneur.

Le plus grand besoin du démon est de ne pas être jugé, c'est pour cela que son objectif suprême est de séduire les enfants fidèles de Dieu, dès que cette possibilité lui est offerte [*Matthieu 24 verset 24*].

Cette démarche du diable a un but premier, celui de rendre inéligible le peuple de Dieu, car c'est lui qui devra le juger.

Pour arriver à ses fins, il a « *infiltré* » au sein du peuple de Dieu, ses serviteurs qui, tout en le servant, donnent le visage de sainteté [1 Corinthiens 6 versets 2-3], [2 Corinthiens 11 versets 13-15].

Le plus puissant, le plus virulent et le plus sanglant de ses serviteurs est présenté prophétiquement comme une *petite corne, qui martyrisera, spoliera et tuera*, le peuple de Dieu. Sa mission sera en outre d'essayer de changer les temps et la loi [Daniel 7 versets 23-27].

Nous découvrirons comment les plans que le diable a fomentés en vue de retirer des mains du peuple de Dieu ces deux armes puissantes que sont la loi et les temps – ces temps qui nous le verrons, sont en fait ceux de la prophétie – se sont pleinement réalisés par l'entremise de son puissant serviteur appeler la petite corne.

Les attaques de cet être inique ont pour objectif de rendre inapte le peuple de Dieu à être avec Jésus à son retour.

Pour le comprendre, il faut avant tout savoir que ce peuple que Christ revient chercher, c'est l'Église du reste.

Les points faisant reconnaître ses membres sont qu'ils gardent les commandements du Seigneur (*donc sa Sainte loi*) et qu'ils ont le témoignage de Jésus (*l'esprit de prophétie*).

Nous découvrirons comment l'observation ou non de la loi de Dieu scellera un peuple pour Dieu et un autre pour le démon.

Nous découvrirons aussi comment la loi et la grâce sont complémentaires, elles sont appelées par le Seigneur à subsister au sein de son peuple fidèle. Une fois ces bases établies, nous poursuivrons notre voyage en terre sainte, mais nous ferons un autre type de halte :

Nous nous arrêterons sur les trois jours et les trois nuits les plus importants de toute l'histoire de l'humanité.

Sans eux, nul ne serait sauvé ! Pour ce faire, nous irons au pied de la croix sanglante de Christ à Golgotha, puis dans le tombeau du Roi des rois et nous finirons notre excursion avec la résurrection du Seigneur des seigneurs.

Au travers des textes historiques et prophétiques bibliques, nous allons découvrir le mystère se cachant derrière les trois jours et trois nuits où, tel Jonas dans le ventre de la baleine, Jésus-Christ a dû lui, demeurer au sein de la tombe.

Pour poursuivre, je vous dirais que c'est un extrait d'un livre numérique plus volumineux, qui comporte 572 pages, intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges) tome III, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique (Version revue et complétée – réédition)* ».

Si vous souhaitez plus de précisions, lorsque je fais référence à un chapitre, vous pouvez le retrouver dans la version complète du livre.

Enfin, je tiens à préciser que cette version intégrale a été scindée en 16 livrets, dont celui-ci.

Le but de ces livrets est d'être dans un format plus maniable et transportable, en vous apportant un meilleur confort de lecture.

Ils vous permettront également de choisir plus facilement le thème qui vous convient.

Toutefois, ils sont tous mis à votre disposition en version numérique, livrets et livre en version intégrale.

Je vous invite à les télécharger sur mon site :

<https://kenny-ronald-marguerite.com>

Vous pouvez en faire profiter vos proches ou en parler autour de vous.

Bon à savoir :

La version intégrale de ce livre ainsi que ces livrets n'ont été corrigés qu'à 30 % par un professionnel ou par mon amie *Nicole*, il y a donc des fautes dans leurs pages, veuillez m'en excuser.

Devant le faire parvenir au plus vite à ceux à qui il est destiné, et ne pouvant pas terminer sa correction dans l'immédiat, je le fais donc paraître ainsi.

1.1 Contenu des livrets :

- ° **Livret 1** : La raison d'être des messages des trois anges apocalyptiques.....12
 - 1.1. *La raison d'être du message du premier ange apocalyptique* 13

- ° **Livret 2** : La manifestation de la grâce qui fut actée en Jésus-Christ 26
 - 2.1. *Raison d'être du plant du salut par la grâce qui fut acté en Jésus-Christ*..... 30
 - 2.2. *Les modalités mises en place afin de racheter l'homme du prix du péché*..... 41
 - 2.3. *La place qu'occupe la loi dans le grand conflit cosmique qui oppose le diable et ses serviteurs à Dieu et son peuple*.....62
 - 2.4. *La différence entre ceux vivant sous la grâce et ceux vivant sous la loi*..... 71
 - 2.5. *Quelle place la loi est-elle appelée à tenir, en Jésus-Christ, dans la vie de ceux qui sont sauvés par grâce ?*.....82
 - 2.6. *Le commandement mal aimé et sa pérennité dans l'œuvre de Dieu*..... 95

- ° **Livret 3** : La réalité de la loi que Dieu a magnifiée en son fils Jésus-Christ.....108
 - 3.1. *Application pratique de la loi royale qui fut accomplie en Jésus-Christ*..... 126

- ° **Livret 4** : Les modalités bibliques pour l'observation du sabbat.....154
 - 4.1. *ABC des bases bibliques afin d'observer le sabbat*.....155
 - 4.2. *Le sabbat est un lien d'Amour entre les hommes*.....174

– 4.3. Base de l'interdiction de travailler pendant le sabbat et les exceptions.....	183
– 4.4. Nouvelles œuvres d'amour pouvant se réaliser pendant le Sabbat.....	190
◦ Livret 5 : Les contrefaçons sataniques du sabbat.....	210
– 5.1. Le jour du sabbat peut-il être permuté avec un autre jour ?	211
– 5.2. Le sabbat et le décalage horaire.....	220
– 5.3. Différence entre le sabbat (quatrième des dix commandements) et les sabbats (commandement de la loi cérémonielle).....	224
– 5.4. Le non-sens de l'observance, en ce siècle, des anciennes fêtes juives par les chrétiens	229
◦ Livret 6 : L'énigme du jour manquant, des trois jours où Jésus-Christ est resté dans la tombe.....	242
◦ Livret 7 : L'unité indivisible des œuvres du léopard à dix cornes et à sept têtes et de la petite corne.....	260
◦ Livret 8 : Les plans obscurs de la dominatrice des nations.....	296
– 8.1. Nouvelle forme de l'œuvre de l'inique falsificatrice.....	314
◦ Livret 9 : La réalité des temps prophétiques.....	328
– 9.1. Les plans anti-rêves/visions et anti-Loi de Dieu fomentés par la petite corne.....	346
– 9.2. La vraie valeur du temps attaqué par la petite corne.....	354
◦ Livret 10 : La raison d'être du message du deuxième ange apocalyptique.....	366
◦ Livret 11 : Les réalités prophétiques présentant l'identité de l'agneau bestial d'apocalypse 13.....	398

- ° **Livret 12** : Matérialisation littérale de l'union inique de l'agneau bestiale et de la bête à sept têtes et dix cornes.....421
- ° **Livret 13** : La réalité du faux prophète, qui est, au service de la bête apocalyptique serviteur du démon.....443
- ° **Livret 14** : A qui profite la falcification de la prophétie.....461
- ° **Livret 15** : La raison d'être du message du troisième ange apocalyptique.....475
 - 15.1. *Les modalités du scellement des deux peuples (celui de Dieu et celui de la bête)*..... 478
 - 15.2. *La réalité prophétique qui se cache derrière les symboles « acheter » et « vendre »*..... 515
- ° **Livret 16** : La réalité des juges du jugement dernier et les plans subtils du démon par lesquels il cherche à rendre inéligible ces juges547

La réalité des temps dans la tragédie des siècles

« L'un des biens les plus précieux qui existe, et que nous ne pouvons ni vendre, ni acheter c'est le temps. Bien que nous soyons libres d'en jouir comme bon nous semble, nous n'en sommes pas les propriétaires mais des économes à qui Dieu a confié sa gestion.

Le Seigneur a institué divers, types de temps, afin de donner la victoire à ses enfants, sur toutes les forces du mal.

Puissions-nous donc, toujours connaître, ces temps, afin d'être toujours, en temps et en heures et en tout temps, victorieux de tous les sophismes et bastions de l'ennemi de nos âmes, le diable, à qui il ne reste plus de temps, et qui pour en gagner a perverti les temps ».

[Citation de Kenny R MARGUERITE].

2 Les plans obscurs de la dominatrice des nations

Jusque-là nous avons vu bien des œuvres pernicieuses des prélats catholiques au travers des siècles. Certainement plusieurs d'entre vous n'en reviennent pas de constater qu'ils ont pu, tout en se réclamant être au service de Dieu, tant œuvrer contre lui et contre son peuple.

Sachez que tout ce que je retrace à ce propos dans ce livre, tout comme dans son deuxième tome, n'était pas le fruit de faits isolés dus à des circonstances aléatoires, car les œuvres de l'Église catholique avaient été prophétiser et fut présentées sous divers symboles.

Nous l'avons déjà découvert sous les traits de la bête à sept têtes et dix cornes, ainsi que sous la forme d'une petite corne, mais d'autres images la qualifie aussi dans le langage prophétique.

Du temps de Paul, cette bête apocalyptique – présentée aussi sous le symbole de la *petite corne*, qui a pour ambition de devenir Dieu –, est appelée *l'adversaire de Dieu, l'impie, ou le fils de la perdition*, qui s'élèvera au-dessus de tout ce qu'on appelle Dieu.

Nous trouvons cette prophétie dans le texte qui suit : « *Que personne ne vous séduise d'aucune manière ;*

Car il faut que l'apostasie soit arrivée auparavant, et qu'on ait vu paraître l'homme du péché, le fils de la perdition, l'adversaire qui s'élève au-dessus de tout ce qu'on appelle Dieu ou de ce qu'on adore, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, se proclamant lui-même Dieu.

Ne vous souvenez-vous pas que je vous disais ces choses, lorsque j'étais encore chez vous ?

Et maintenant vous savez ce qui le retient, afin qu'il ne paraisse qu'en son temps. Car le mystère de l'iniquité agit déjà ; il faut seulement que celui qui le retient encore ait disparu.

Et alors paraîtra l'impie, que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il anéantira par l'éclat de son avènement. L'apparition de cet impie se fera, par la puissance de Satan [...] » [2 Thessaloniens 2 versets 3-9, Bible Louis Segond].

L'un des symboles importants qui qualifie cet être abominable est qu'il est à la base d'une grande apostasie devant arrivé.

Pour comprendre de quoi il en retourne il nous faut avant tout comprendre ce que c'est que l'apostasie. Dans mes recherches dans les dictionnaires voici ce que j'ai retenu à ce propos:

L'apostasie est le reniement, le désaveu et le renoncement public de la foi que l'on professait. Ici c'est du rejet de la foi de Jésus (qui est la Parole de Dieu) par cet être perfide dont il s'agit.

Nous avons dans ce texte biblique une plus claire vision du caractère et de l'œuvre de celui qui est appelé *l'adversaire de Dieu*.

En ce qui concerne la papauté trônant à la tête de l'Église catholique il a bien rempli cette œuvre d'apostasie que le *fils de la perdition* devait réaliser. Nous le verrons, mais avant cela il nous faut prendre en compte une autre partie de cette prophétie qui est directement liée aux œuvres d'anathèmes que devait mener cet être inique.

Pour qu'il puisse s'élever au-dessus de tout ce que l'on adore et puisse s'autodéclaré Dieu, il fallait avant cela qu'une personne, donc un témoin gênant, puisse disparaître.

Pour découvrir qui est ce témoin gênant, qui empêche à l'ennemi de Dieu d'agir, il nous faut mettre l'emphase sur un point d'importance que le deuxième épître aux Thessaloniens met en exergue :

Il est dit que le mystère de l'iniquité agit déjà ! L'iniquité c'est le péché [1 Jean 5 verset 17], qui lui-même est la transgression de la loi de Dieu [1 Jean 3 verset 4].

Ainsi le mystère de l'iniquité consistait à violer la loi de Dieu. Cette œuvre avait déjà commencé du temps de l'Église primitive – car Paul dit que le mystère de l'iniquité agit déjà – mais elle ne pouvait pas prendre tout son essor, car la loi était au centre de la vie du peuple de Dieu. Afin que Satan et son serviteur, le fils de la perdition, puissent oeuvrer il fallait donc que la loi de Dieu puisse disparaître.

De toute la parole de Dieu ce sont les dix commandements qui témoigne contre l'iniquité, ce sont eux qui interdisent d'adoré autre choses ou quelqu'un d'autre que Dieu. Ce sont aussi eux qui établissent que nous ne devons adorer et révéler que le seul vrai Dieu, lui l'Éternel le Dieu de toute éternité [*Exode 20 versets 1-5*].

Ainsi, à cause des plans de mégalomanie de la papauté, la loi de Dieu était devenue gênante, c'est pour cela que l'Église catholique la falsifie. Pour le découvrir lisez le *tome II* de ce livre au chapitre intitulé « *Le repos dominical du dimanche, jour à la gloire de "l'Éternel Dieu" ou du "dieu soleil"* ».

En outre afin que cette œuvre ne puisse pas être découverte, cette religion a interdit la lecture et la possession de la Bible. Tout contrevenant, s'exposait à devenir le jouait endolori des inquisiteurs qui les torturaient tel un chat jouant avec une souris.

Puis les invitaient à danser un solo avec les flammes du buché ! Je vous présente cette oeuvre dans le *tome II* de ce livre au chapitre intitulé « *L'héritage législatif sanglant* ».

Ces événements abominables et iniques avaient bien une raison d'être pour ceux qui en étaient à l'origine et suivaient un plan bien établi. Il était difficile à la papauté de falsifier la loi de Dieu sans que cela se voie, étant donné que la Bible était entre les mains du peuple.

Ainsi l'axe principal du complot qu'il fomenta consistait à effacer totalement de la surface de la terre les Saintes Écritures. La connaissance de l'Évangile était un frein à la soif de pouvoir des prélats catholiques, il fallait, donc l'éradiquer !

Par ses principes, la Bible a la capacité d'ouvrir l'entendement de celui qui l'a lue, en lui permettant de distinguer le sacré du profane.

C'est ainsi que des atteintes à la Parole de Dieu devaient être mises en place par cette religion. Cette œuvre s'est manifestée sous la forme de *coupes sombres* qui se sont opérées au sein des dix commandements, plus particulièrement en ce qui concerne le deuxième et le quatrième.

Le deuxième des dix commandements est celui qui interdit d'adorer les images taillées et les statues, ce fait constituait un frein à l'expansion des doctrines idolâtre catholiques.

En effet, dans ce dogme a été établie l'adoration des statues et des icônes qui ornent, fièrement les églises catholiques.

Le quatrième commandement est celui qui enjoint d'observer le Sabbat, il est donc en totale opposition avec l'adoration du jour du soleil, le dimanche, que le dogme catholique a héritée de Constantin qui l'avait établie pour révéler le « *dieu soleil* ».

Ces deux commandements institués dans la Parole de Dieu entravaient considérablement l'avancée des plans de l'Église catholique et il fallait donc faire disparaître ces témoins gênants. Fort donc, de sa puissance elle en est venue à falsifier les dix commandements.

Dans le *tome II* de ce livre au chapitre « *Le repos dominical du dimanche, jour à la gloire de "l'Éternel Dieu" ou du "dieu soleil"* » je vous ai mis un tableau comparatif qui, met en exergue ce que cette religion chrétienne a établi et ce que les Saintes Écritures déclarent.

D'un côté du tableau je vous ai mis les dix commandements que Dieu a établis et qui sont tiré de la Parole de Dieu et qui ont pour base le texte de [Exode 20 versets 3-17].

L'autre moitié du tableau présente les dix commandements que l'Église catholique a falsifiés et a arrangés à sa sauce.

Je vous invite à bien prendre le temps de faire la comparaison entre ces deux bases de donner que je viens de vous présenter car en ce qui concerne la transgression de la loi de Dieu, les malversations de cette religion sont flagrante. Vous serez certainement époustouflant, en prenant connaissance dudit tableau comparatif !

Il m'apparaît important de souligner que le texte – ce trouvant dans ce tableau – présentant les dix commandements remaniés « *à la sauce catholique* », n'est pas du début de la chrétienté ni même du Moyen Âge mais il a été édicté en 1942 et la version que j'ai utiliser est une réédition de ce texte qui est de 1963.

Ce tableau comparatif qui présente les changements apportés *aux 10 commandements* est donc un texte qui nous est contemporain et est révélateur du néant sur lequel les bases du dogme catholique furent et sont encore fondées.

Ainsi, pour se défaire de ce *témoin véritable* et *gênant qu'est la Parole de Dieu*, les hauts dignitaires catholiques mirent en place des stratégies afin d'assouvir leur soif de toute puissance et pour cela ils ont interdit formellement au peuple de lire la Bible.

Ainsi la première phase du plan fut mis en place par le biais du *Concile de Toulouse* en 1229 ou fut décrété l'interdiction de lire et de posséder la Bible. Ce texte fut renforcé par le *concile de Trente* de l'an 1506, qui lui permettait à l'élite catholique de lire la Bible mais en latin, langue que le peuple ne maîtrisait pas.

C'est ainsi que l'Église catholique put maintenir les hommes dans l'ignorance de la Parole de Dieu. Le *tome II* de ce livre vous présente cette réalité au chapitre intitulé « *Le musellement du témoin fidèle en vue d'établir l'infamie du mystère de l'iniquité* ».

De par cette œuvre d'« *analphabétismes spirituelle* » que l'Église catholique a mise en place, elle a aussi réalisé un autre pan de la prophétie qui présente le fils de la perdition.

Au début de l'extrait, de la deuxième épître aux Thessaloniens, vu plus avant, Paul nous exhorte à demeurer ancré dans la Parole de Dieu.

Il nous demande aussi de faire attention pour que des paroles ou des lettres qui seraient écrites comme venant d'eux (*des disciples du Christ*) n'apportent pas des enseignements qu'ils non point établis.

Ici Paul nous exhorte à ne pas nous laisser séduire par des doctrines pernicieuses, et nous invites à demeurer ferme dans les enseignements (*la Parole de Dieu*) que nous avons déjà reçu.

Pour comprendre ces recommandations il est important de ne pas oublier le porté qu'a l'Évangile sur le cœur de ceux qui la chérissent.

Pour ce faire lisons ceci : « **Jésus leur parla de nouveau, et dit : Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. [...]**

Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira. » [*Jean 8 versets 12 et 32, Bible Louis Second*].

Jésus est la Parole de Dieu faite chair [*Jean 1 versets 1-14*], ainsi tous ceux qui étudient diligemment les Saintes Écritures demeurent dans la vérité et ont en eux la lumière de la vie. Ce faisant, ils ne peuvent être trompés par les agents du diable qui prêche ces doctrines pernicieuses.

Ainsi tant que la Parole de Dieu qui est le témoin véritable (*Jésus-Christ*) demeurait au sein du peuple de Dieu, nul doctrine spirituelle frelatée ne pouvait être institué.

Voici la sauve garde que le Seigneur avait instituée pour cela : « *Je m'étonne que vous vous détourniez si promptement de celui qui vous a appelés par la grâce de Christ, pour passer à un autre évangile.*

Non pas qu'il y ait un autre évangile, mais il y a des gens qui vous troublent, et qui veulent renverser l'Évangile de Christ.

Mais, quand nous-mêmes, quand un ange du ciel annoncerait un autre évangile que celui que nous vous avons prêché, qu'il soit anathème. Nous l'avons dit précédemment, et je le répète à cette heure : Si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! » [*Galates 1 versets 6-9, Bible Louis Segond*].

Ainsi, les enseignements bibliques étaient des entraves à la soif de puissance de la papauté, il les fit donc disparaître en interdisant au peuple de lire ou de posséder la Bible.

Une fois ces interdictions décrétée, l'Église catholique a établi des bases doctrinales par lesquelles son dogme ne serait plus remis en question, et pour ce faire, tout au long des siècles, des décrets et des édits ont été promulgués.

Voici, ci-après, en guise d'illustration un exemple de ce qu'on pouvait y retrouver : « **Je reconnais la sainte, catholique et apostolique Église romaine comme la Mère et la maîtresse de toutes les Églises.**

Je promets et je jure vraie obéissance au pontife romain, successeur du bienheureux Pierre, chef des apôtres, et vicaire de Jésus Christ.

Je reçois et je professe sans en douter tout ce qui, par les saints canons et par les conciles œcuméniques, principalement par le saint concile de Trente et par le concile œcuménique du Vatican, a été transmis, défini et déclaré (spécialement sur le primat du pontife romain et son magistère infaillible).

En même temps, je condamne, je rejette et j'anathématise également tout ce qui leur est contraire et toute espèce d'hérésie condamnée, rejetée et anathématisée par l'Église. » [*Extrait de La dépendance du concile œcuménique catholique par rapport au pape édité vers les années 1515 ; Profession de foi tridentine*].

Dans ce texte, l'Église catholique appelle, entre autres, les hommes à « *professer sans douter* », donc avec foi, qu'ils acceptent d'adhérer aux bases du *concile de Trente*. Pour mémoire, c'est ce même concile qui interdit au peuple d'étudier la Bible à moins que ce soit par le biais d'un prélat catholique qui devait la lire en latin.

Comme très peu étaient ceux qui maîtrisaient, à cette époque, le latin, ce décret catholique fit donc en sorte que la Bible ne soit plus à la portée du peuple. Faire autrement, que ce qui était décrété s'était risqué d'être anathème, ce qui conduisait à être brûlé sur l'infâme bûcher.

C'est ainsi que grâce à sa base doctrinale déjà établie, cette religion allait poser, dans ce texte vu plus avant, un autre jalons de nature à nourrir ses ambitions de « *mégélanie* », notamment celui décrétant que le pontife romain, donc le pape, avait un magistère infaillible.

Cette infaillibilité pontificale déclarée, amorçait la démarche conduisant à le présenter comme étant Dieu.

Hum... une chose me turlupine... la nature humaine voulant que nous soyons tous pécheurs, donc perfectibles, ce faisant, nul être humain n'est infaillibles ! Hum... le pape serait-il un inhumain sans péché ? Je vous laisse murir cette réflexion...

Pour l'instant, de mon côté voici ce que les Saintes Écritures m'apprennent en ce qui concerne l'état de l'humanité, (*le pape y compris*) : « *Quoi donc ! sommes-nous plus excellents ? Nullement.*

Car nous avons déjà prouvé que tous, Juifs et Grecs, sont sous l'empire du péché, selon qu'il est écrit :

Il n'y a point de juste, pas même un seul [...] Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ. » [Romains 3 versets 9-10, 23-24 Bible Louis Segond].

Suite à ce que nous venons de lire, la conclusion immédiate est que Dieu seul est infaillible ! Revenons à la papauté, ayant été présenté par l'Église catholique comme infaillible c'est tout naturellement que ses sbires en « *robes de sainteté* » ont pu oeuvrer pour émanciper leur religion de la domination des Saintes Écritures.

C'est ainsi que les législateurs de cet ordre ont déclaré que le dogme (*enseignement*) catholique était supérieur à la Parole de Dieu.

Cet extrait ci-après le confirme : « *Finallyment à la dernière réunion du 18 janvier 1562, toute hésitation avait disparu. L'archevêque de Reggio fit un discours dans lequel il déclara ouvertement que la tradition est au-dessus des Écritures. L'autorité de l'Église ne pouvait plus par conséquent être liée par l'autorité des Écritures.* » [Extrait du Canon et Tradition, p : 263, Dr. H J Holtzmann].

Remarquez, qu'avant d'établir son dogme (*sa tradition*) comme étant au-dessus des Écritures (*la Parole de Dieu*), l'Église catholique eut un temps d'hésitation. Comment pourrait-il en être autrement, pour une décision aussi grave, consistant à supplanter les Saintes Écritures pour les remplacer par des doctrines d'hommes !

On ne peut certes pas y adhérer « *franco* ». En effet, l'Esprit de Dieu en appelle à notre conscience afin de nous rappeler à l'ordre. Nous sommes cependant toujours libres d'agir ou pas !

C'est bien cela la notion du libre arbitre. Mais l'opportunité était trop belle et les retomber bien trop titanesque pour que l'Église catholique puisse rebrousser chemin. Ce qui était ici en jeu était d'être émancipé de tout lien, la finalité étant de devenir l'entité la plus puissante de l'univers qui n'aurait pas de compte à rendre à quiconque, même pas à Dieu. C'est donc en toute conscience, que cette religion a décrété que son dogme était supérieur la Parole de Dieu, donc à Dieu !

Ce que nous venons de voir était le premier échelon de l'oeuvre que le fils de la perdition, devait réaliser. Maintenant nous pouvons en revenir au point d'orgue de notre étude de [2 *Thessaloniens 2 versets 3-9*], celui présentant ces caractéristiques. C'est un être qui a un grand pouvoir spirituel, puisqu'il est présenté comme assis dans la maison de Dieu (*son temple*). En outre il s'autoproclamera Dieu et cherchera à s'élever au-dessus de toute choses (*même du Seigneur*).

Pour comprendre comment on cherche à devenir un « *dieu* », il faut prendre en compte le texte qui suit : « **A un jour fixé, Hérode, revêtu de ses habits royaux, et assis sur son trône, les harangua publiquement. Le peuple s'écria : Voix d'un dieu, et non d'un homme !**

Au même instant, un ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avait pas donné gloire à Dieu. Et il expira, rongé des vers. » [Actes 12 versets 21-23, Bible Louis Segond].

Dès que que nos paroles prennent le pas sur la Parole de Dieu, et que nous acceptons la gloire des hommes, nous nous faisons « *dieu* ».

Ce type d'oeuvre l'Église catholique la pratiqué et la pratique encore, nous le verrons. Pour poursuivre je vous dirais que ce que nous venons de voir, n'était qu'une étape dans un processus d'élévation inique que la papauté et ces fidèles avaient entrepris. Ainsi, pour sa mise de départ, cette religion put réussir un grand coup de maître en décrétant que ses traditions étaient au-dessus des Saintes Écritures.

Nous l'avons vu, ces premières bases étaient destinées à amener le monde à adorer le pape comme un « *dieu* » et par extension l'Église catholique. Cette dernière ne s'arrêta donc pas en si bon chemin et *enfonça un autre clou d'iniquité* avec ce nouveau texte :

« La plénitude de puissance que le Siège apostolique et les successeurs de Pierre, vicaires du Christ, ont sur les choses spirituelles est telle qu'en même temps sont en vigueur et demeurent immuables les décrets du saint concile œcuménique de Constance, dans la quatrième et la cinquième session, sur l'autorité des conciles généraux, approuvés par le Siège apostolique, confirmés par la pratique des pontifes romains eux-mêmes et de l'Église tout entière, et toujours observés religieusement par l'Église gallicane ;

Mais ne sont pas approuvés par l'Église gallicane ceux qui mettent en cause la force de ces décrets, comme si leur autorité était douteuse et qu'ils étaient moins approuvés, ou qui restreignent les affirmations du concile [...] » [Extrait de : Alexandre VIII : 6 octobre 1689 ; 1er février Articles gallicans concernant les droits du pape].

Ce texte déclare que le siège apostolique, donc la papauté possède la « *plénitude de la puissance spirituelle* ». Ce faisant, elle a établi ses œuvres, à partir de ce moment, comme étant supérieures à celles de Dieu, il était donc tout à fait naturel que les Hommes soient encouragés à vénérer cet Enseignement.

Ce texte nous éclaire sur ces faits : « [...] **De même, je vénère et je reconnais le concile œcuménique du Vatican, et j'embrasse et professe très fermement tous et chacun des articles qui ont été transmis, définis et déclarés par lui, spécialement au sujet de la primauté du pontife romain et de son magistère infaillible.** »

[Extrait de La profession de foi prescrite aux Orientaux par la Constitution "Nuper ad Nos" du 16 mars 1743].

Avant de développer le texte qui précède, prenons connaissance de ce qui est présenté ci-après : « **Que le même Pontife romain est le successeur du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, le vrai Vicaire de Jésus-Christ, le chef de toute l'Église, le père et le docteur de tous les chrétiens, et qu'à lui a été confié, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, le plein pouvoir de paître, de régir et de gouverner l'Église universelle [...]** » *[Extrait littéral du Pastor Aeternus].*

Le dogme catholique se réclame d'être le successeur, donc l'héritier, des enseignements que l'apôtre Pierre nous a laissés, tout en pratiquant des oeuvres qui sont en totale opposition avec celles de ce serviteur du fidèle du Seigneur. Pour le comprendre, revenons maintenant à notre texte, celui où l'Église catholique appelle à vénérer le *concile œcuménique du Vatican*, soit son dogme.

Pour bien prendre la portée que revêt ce commandement et comprendre pourquoi l'Église catholique ne peut pas se prévaloir de l'apôtre Pierre pour cautionner ses agissements, précisons la position de ce dernier en matière de vénération.

Pour ce faire, prenons connaissance de ce qu'il déclare ici : « **Lorsque Pierre entra, Corneille, qui était allé au-devant de lui, tomba à ses pieds et se prosterna. Mais Pierre le releva, en disant : Lève-toi ; moi aussi, je suis un homme.** » *[Actes 10 versets 25-26, Bible Louis Segond].*

Alors que Corneille voulait adorer Pierre, ce dernier refusa ce geste en avançant qu'il n'était qu'un homme.

Nous comprenons aisément, au vu de ce qui précède, que l'Église catholique n'agit pas selon les oeuvres de Pierre. Son comportement rappelle plutôt celui de Satan qui chercha en vain à amener Jésus-Christ à l'adorer : *[Luc 4 versets 5-8].*

Par ses prétentions à être vénérée, l'Église catholique pratique donc les mêmes oeuvres que le démon. Le fait d'établir que le monde (*toute l'humanité*) doit observer son dogme au détriment de la Parole de Dieu, elle revendique le droit d'être adorée et particulièrement, elle appelle les hommes à vénérer le Pape, son haut dirigeant.

Fort de cet esprit d'égarement qui la guidait, pour bien ancrer cette réalité catholique présentant le pape comme étant l'être le plus puissant de l'univers, cette religion va aussi attribuer à la papauté le titre de « *juge suprême des fidèles* ». Ce texte nous le présente :

« Celui-ci (Eybe 1) n'a pas craint d'appeler troupe "fanatique" celle dont il prévoyait qu'elle lancerait ces cris à la vue du pontife : Voici l'homme qui a reçu de Dieu les clés du Royaume des cieux, avec le pouvoir de lier et de délier, à qui aucun autre évêque ne peut être comparé, de qui les évêques eux-mêmes reçoivent leur autorité, comme lui-même a reçu de Dieu son pouvoir suprême ;

C'est lui qui est le vicaire de Jésus Christ, la tête visible de l'Église, le juge suprême des fidèles. » [Extrait de : Bref "Super soliditate Petrae", 28 novembre 1786. Erreurs du fébronianisme concernant le pouvoir suprême du pape].

Quand on lit de tels textes sans avoir une culture biblique, ces mots peuvent nous sembler justes, mais il n'en est pas de même quand on les sonde, Bible en mains. Il est donc, important de comprendre que cette démarche qui consiste à reconnaître le pape comme étant le juge suprême des hommes sous-entend aussi que le divin sacrifice de Jésus n'a aucune raison d'être.

Pour comprendre la portée de cette déclaration lisons ceci : « [...] **Ils l'ont tué, en le pendant au bois. Dieu l'a ressuscité le troisième jour [...]** Et Jésus nous a ordonné de prêcher au peuple et d'attester que c'est lui qui a été établi par Dieu juge des vivants et des morts. » [Actes 10 versets 39-40, 42, Bible Louis Segond].

Ce texte ainsi que [Actes 17 versets 30-31], présentent Jésus comme ayant été désigné par Dieu en tant que « **Juge des vivants et des morts** ». Sachez, toutefois, que ce rang ne lui fut pas accordé sans qu'il en soit digne.

En effet, ce n'est pas en raison de sa filiation avec Dieu que ce titre lui a été décerné, comme un héritage d'un père envers son fils. C'est, de par son divin sacrifice que Christ a acquis ce titre.

C'est pour cela que ce n'est qu'en Jésus que nous sommes sauvés et délivrés du décret de mort que le péché faisait peser sur nous :

[1 Jean 4 versets 7-13], [Romains 5 versets 6-11], [Romains 6 verset 23], [Colossiens 2 versets 10-15], [Galates 3 versets 13-29].

Jésus-Christ, n'a pas pu s'octroyer par complaisance le titre de « *juge suprême des vivants et des morts* », car bien qu'étant fils de Dieu et Dieu lui-même, il a dû apprendre par la souffrance l'obéissance, puis mourir d'une mort ignominieuse, lui le juste pour des injustes (*pour une race déchuë et pécheresse*) : [Hébreux 5 versets 5-10], [1 Pierre 2 versets 21-25], [2 Corinthiens 5 versets 17-21].

C'est en raison de ce don volontaire de sa vie pour l'humanité et de sa résurrection qu'il a acquis le droit divin de devenir « *le juge suprême des vivants et des morts* ». Comme vous pouvez le constater, ce titre est lié de façon intrinsèque avec la mort sacrificielle à la croix.

Ainsi, Jésus-Christ est le seul qui soit digne de porter le titre de « *Juge suprême des fidèles* ». Dès lors, en octroyant ce titre au pape, l'Église catholique rejette le divin sacrifice de Jésus-Christ. Ce faisant, la réflexion sous-jacente serait la suivante :

Serions-nous sauvés par les mérites du Pape ? **Question :** *un pape est-il mort et ressuscité afin de vous racheter vous ou l'humanité ? Moi, mon seul et unique sauveur c'est Jésus-Christ ! Et vous ?*

La réponse à cette question vous permettra de savoir si oui ou non, bibliquement parlant la papauté est digne de porter le titre de « Juge suprême des fidèles » !

Cette usurpation du titre divin de Jésus-Christ attribué indûment au pape ne s'est pas arrêtée à cette seule appellation. En effet, dans le texte qui suit, il est dit que le Pape détient le « *pouvoir suprême* », celui qui, en réalité, se trouve entre les mains de Jésus :

« [...] *Ou faut-il appeler fanatiques tant de décrets solennels et si souvent renouvelés des pontifes romains et des conciles par lesquels ont été condamnés ceux qui niaient que dans le bienheureux Pierre, prince des Apôtres, le pontife romain, son successeur, a été établi par Dieu tête visible de l'Église et vicaire de Jésus Christ, qu'il lui a été donné le plein pouvoir pour gouverner l'Église, et que tous ceux qui portent le nom de chrétiens lui doivent une obéissance véritable ;*

Et que telle est la vertu de la primauté qu'il détient de droit divin, qu'il est au-dessus de tous les autres évêques non pas seulement par le rang d'honneur, mais également par l'étendue de son pouvoir suprême ? » [Extrait de Bref "Super soliditate Petrae", 28 novembre 1786. Erreurs du fébronianisme concernant le pouvoir suprême du pape].

Malheureusement, on ne peut que déplorer cette folie des grandeurs et cette soif de puissance qui ont conduit la papauté à se considérer comme étant pourvu du pouvoir suprême, celui que seul Christ détient, autrement dit, le pape aurait la toute-puissance. Pour comprendre comment le pouvoir suprême s'acquiert, lisons ceci :

« *Afin que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire, [...] Il l'a déployée en Christ, en le ressuscitant des morts, et en le faisant asseoir à sa droite dans les lieux célestes, au-dessus de toute domination, de toute autorité, de toute puissance, de toute dignité, et de tout nom qui se peut nommer, non seulement dans le siècle présent, mais encore dans le siècle à venir.*

Il a tout mis sous ses pieds, et il l'a donné pour chef suprême à l'Église » [Éphésiens 1 versets 7, 21-22, Bible Louis Second].

Complétons avec ceci : « *Je vous ai enseigné avant tout, comme je l'avais aussi reçu, que Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures ; Qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures [...]*

Dieu, en effet, a tout mis sous ses pieds.

Mais lorsqu'il dit que tout lui a été soumis, il est évident que celui qui lui a soumis toutes choses est excepté.

Et lorsque toutes choses lui auront été soumises, alors le Fils lui-même sera soumis à celui qui lui a soumis toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous. » [1 Corinthiens 15 versets 3-4, 27-28, Bible Louis Segond].

Tout comme pour le titre de juge suprême, celui qui est détenteur du pouvoir suprême, c'est Jésus, nous l'avons vu et, là encore, cette toute-puissance ne lui a pas été attribuée par complaisance, par Dieu.

Ce sont ses mérites, matérialisés par sa mort et sa résurrection, qui lui confèrent le privilège d'avoir la Toute-Puissance. Ce titre ne peut donc pas être porté par un mortel.

En aucun cas, un pape ne peut être détenteur du pouvoir suprême !

Fort de tous ce qu'elle avait déjà institué l'Église catholique, ne s'arrêta pas en si bon chemin, mais elle continua à toujours augmenter, crescendo, ces prétentions, pour finir par établir la domination totale du pape sur toutes choses.

Ce texte nous renseigne sur cet état de fait : **« Tous les fidèles sont obligés de croire que le Saint-Siège Apostolique et le Pontife romain ont la primauté sur le monde entier [...] L'église romaine, par une disposition divine, a la principauté de pouvoir ordinaire sur toutes les autres Églises. Ce pouvoir de juridiction du Pontife romain, pouvoir vraiment épiscopal, est immédiat.**

Les pasteurs et les fidèles, chacun et tous, quels que soient leur rite et leur dignité, lui sont assujettis par le devoir de la subordination hiérarchique et d'une vraie obéissance, non seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Église répandue dans l'univers [...]

Le Pontife romain est le juge suprême des fidèles : On peut recourir à son jugement dans toutes les causes qui sont de la compétence ecclésiastique. Au contraire, le jugement du siège apostolique, au-dessus duquel il n'y a point d'autorité, ne peut être réformé par personne ;

Il n'est permis à personne de juger son jugement [...]

Le Pontife romain, lorsqu'il parle [...] remplissant la charge de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit qu'une doctrine sur la foi ou les mœurs doit être crue par l'Église universelle, jouit pleinement, par l'assistance qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre, de cette infailibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Église fût pourvue en définissant la doctrine touchant la foi et les mœurs.

Par conséquent, de telles définitions du Pontife romain sont irréformables d'elles-mêmes, et non en vertu du consentement de l'Église. Que si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, avait la témérité de contredire cette définition, qu'il soit anathème. »

[Extrait de : Le 18 juillet 1870 fut décrété, dans le concile du Vatican, la constitution, extrait littéral du Pastor Aeternus].

Nous voyons donc que pour réaffirmer cette domination totale qu'elle prête au pape, l'Église catholique rajoute qu'au-dessus du siège apostolique, donc sur le pape, il n'y a aucune autorité... *Étonnant n'est-ce pas ?! Cela voudrait-il dire que le pape n'est pas assujetti à Dieu ?*

En lisant ces affirmations, à mon sens, le pape est à nouveau présenté ici comme étant l'autorité suprême qui règne sur l'univers et au-delà ! Rappelons que cette religion avait déjà déclaré que son dogme était supérieur à la parole de Dieu. Dans ce texte, il renforce cette idée en précisant que nul ne peut réformer les écrits du pape.

Hum... y compris Dieu ?

En reconnaissant que le pape est le détenteur du pouvoir suprême, l'Église catholique l'a placé comme l'être le plus puissant de l'Univers. Cela signifie pour, cette religion, qu'il est plus puissant que Dieu.

Ainsi, il vous faut vous rappeler que ce qui a conduit à tout cela c'est l'attaque que l'Église catholique avait menée contre le témoin fidèle (*la Bible*).

Ayant établi ces préceptes comme étant supérieur à la Parole de Dieu elle n'avait désormais plus à s'y soumettre.

Dès lors la papauté eut le champ libre pour s'asseoir dans la maison de Dieu et s'autoproclamer comme ayant autorité sur toutes choses, ce qui le présente comme étant « *dieu* ». C'est ainsi que les ambitions de toute-puissance de l'Église catholique ont pu prendre de l'essor.

Pour arriver à ses fins, elle a agi tout au long des siècles comme un habile joueur d'échecs, et son plus beau coup fut d'enlever des mains du peuple de Dieu la seule chose, la Bible, qui aurait pu entraver les plans de la papauté dans son désir de domination et d'adoration.

En interdisant la Bible au peuple, l'Église catholique avait réussi à mettre en place les bases de sa stratégie qui consistait à éradiquer tout mouvement de pensées qui ne serait pas en conformité avec son dogme. Ce coup de maître a réussi avec brio, jusque-là !

C'est ce qui lui permit au travers des siècles d'établir sa suprématie, et rien d'étonnant à tout cela, car c'est ce qui arrive inévitablement quand l'être humain mortel met sa loi et ses préceptes au-dessus de ceux de Dieu ! De la pratique de tels actes, il ne peut en résulter que des abominations du type de celles que les inquisiteurs ont pratiquées en brûlant sur le bûcher tous ceux qui n'avaient foi qu'en l'Évangile !

Pour poursuivre je vous dirais que je comprends le choc que peuvent avoir ceux qui découvrent cette réalité pour la première fois, il en a été de même pour moi.

Toutefois, ce choc déjà considérable l'est davantage quand on sait que l'essence du dogme catholique, lui, vient des écrits de ces pères, illustres prélats du passé. C'est de leur enseignement et de leurs renommées que cette religion puisse sa force.

Le plus illustre de tous étant le dénommé « *Saint* » *Augustin*. Pour moi de tous *les serials Killers* de l'histoire cet homme fut le pire, car c'est le sang du peuple fidèle de Dieu qu'il fit couler.

Et pourquoi, a-t-il agit ainsi, juste parce que ces hommes, ces femmes et ces enfants avaient choisi de demeuré fidèle au Seigneur et rejetaient les enseignements frelatés de la papauté.

Je vous ai déjà apporté les preuves de ce que j'avance. En outre, au chapitre intitulé « *Nouvelle forme de l'œuvre de l'inique falsificatrice* », je vous démontre que la colonne vertébrale du dogme catholique lui vient des écrits de *saint Augustin*, responsable d'avoir fait couler tant de torrents de sang innocent.

A ce stade de ce livre, pensez-vous en votre âme et conscience que les doctrines abominables (**Oui ABOMINABLES !**) de saint Augustin – qui appellent à tuer et à torturer tous ceux qui rejettent le dogme catholique et qui n'ont que la Bible comme seule base de foi – puissent être supérieures à la Parole de Dieu ou la remplacer ? Bien sur que **NON !**

Il est temps que les mythes tombent et que tous sachent qu'aussi illustre que puisse être un homme, il est mortel et faillible.

Ce faisant, nulle doctrine d'homme ne peut être supérieure à la parole de Dieu, ou la remplacer. Il nous faut être très vigilant car les doctrines – particulièrement celles à caractère spirituelle – que nous adoptons déterminent à qui nous portons allégeance.

Dans le cas du Seigneur, pour le glorifier il faut le connaître et ce qui permet cela, c'est sa sainte Parole [*Romains 10 versets 14-18*].

Celui qui veut glorifier Dieu et se soumettre à lui doit obéir à sa Parole, sinon il est un idolâtre [*1 Samuel 15 versets 22- 23*].

Afin de bien comprendre en quoi consiste la glorification d'un être supérieur, prenons une image :

À l'époque romaine, le conquérant qui revenait victorieux des guerres était couronné d'une couronne de laurier.

Une procession se formait dans les rues devant lui, conduite par des crieurs qui proclamaient sa gloire et déclaraient ses vertus et ses victoires héroïques. Puis apparaissait l'héroïque conquérant, qui était monté sur un beau char, derrière lui se trouvait des chars chargés de son butin de guerre, ensuite venait dans cette procession ces ennemis enchainés, devenu ses prisonniers, ils clôturaient généralement son illustre cortège.

Cette image parle par d'elle-même, néanmoins il est important de noter que la gloire que nous portons à Dieu ou à Satan ne se matérialise pas seulement par le fait de déclamer leurs hauts faits.

C'est en effet l'obéissance que nous portons à leurs enseignements et à leurs directives qui détermine notre allégeance envers l'un ou envers l'autre. Dans [*Luc 4 versets 5-8*], nous voyons que quand Satan chercha en vain à séduire Jésus, il voulut l'amener à pratiquer ses ordonnances diaboliques.

Si Jésus avait obtempéré, il aurait par son geste glorifié et rendu allégeance au démon. Si Christ avait accepté, il serait devenu le sujet de Satan et aurait par là même été rejeté par Dieu, car on ne peut servir deux maîtres à la fois [*Matthieu 6 verset 24*].

Notre choix de suivre les préceptes d'une personne indique que nous lui rendons allégeance. La gloire que nous portons à Dieu est tributaire de l'obéissance que nous portons à sa parole.

Dans le cas de Jésus-Christ, nous voyons que c'est en opposant à Satan l'Évangile qu'il le débouta, démontrant par là même que lui, le Christ, était assujéti à Dieu et lui rendait allégeance. L'adoration que Dieu désire n'est pas de recevoir des victimes en sacrifice, il souhaite que son peuple obéisse à sa parole : [*1 Samuel 15 versets 22-23*].

À partir du moment où l'Église catholique a décrété que son dogme était au-dessus de la parole de Dieu et a établi sa loi au-dessus de celle de Dieu, elle a choisi de s'émanciper de sa toute-puissance et a rejeté Dieu comme son maître et Seigneur.

Ce faisant, les actes qui ont été perpétrés par les hauts dirigeants catholiques contre Dieu et contre sa Parole ont ouvert une brèche dans leur foi, en les amenant à adorer la créature (*le pape*) au détriment du créateur [*Romains 1 versets 18-23, 25*].

Comme nous pouvons le constater, ce n'est jamais sans conséquence, que l'on attribue à l'homme mortel un rang qui revient à Dieu seul. Pour finir, je vous dirais, qu'il est vital de comprendre que, les œuvres pratiquées par l'Église catholique, ont des répercussions directement sur notre devenir et notre salut.

Et cela, aussi bien, si nous sommes catholiques ou protestants, car ce plan a été établi pour perdre l'humanité.

Les bases de ce complot ne sont pas de l'Église catholique, cette dernière n'est hélas qu'une *marionnette* téléguidée par le marionnettiste des marionnettistes, qu'est le diable. C'est donc les prétentions du démon qu'elle continue, sous le manteau de la foi, à pratiquer.

Cette réalité nous l'avons vu dans le texte de [*2 Thessaloniens 2 versets 3-12*], ou nous avons découvert que c'est Satan qui était aux manettes des œuvres que devaient pratiquer le fils de la perdition, agissements que l'Église catholique a au travers des âges réalisés.

2.1 Nouvelle forme de l'œuvre de l'inique falsificatrice

Dans ce chapitre nous continuerons l'épopée épique que nous avons entreprise contre le dragon et son serviteur qui a pris bien des apparences, et dont la plus marquante selon moi est celle de cette bête apocalyptique à sept têtes et à dix cornes.

Nous avons vu que cette bête – qui symbolise l'Église catholique – devait avoir une grande puissance, puis être blessé et qu'elle devait guérir et retrouver une autre forme de dominance sur les nations.

Nous avons déjà vu que le coup mortel (au niveau législatif), que reçu cette bête ce soit (l'Église catholique), c'est Napoléon qui le portât et celui qui mit en place sa déchéance spirituelle c'est le grand réformateur Martin luther.

Avant lui bien de grand réformateur avaient entrepris de dénoncer les iniquités que pratiquait l'Église catholique, mais leurs voix n'ont pas pu être entendues comme celui de Luther.

Ce qui permit cela fut une nouvelle invention qui parut au temps de ce grand réformateur, l'imprimerie, qui permettait en très peu de temps qu'une information ou un enseignement puisse être porté au plus grand nombre, sans qu'un espion catholique ne puisse l'intercepter.

Pour la petite anecdote, en ce siècle, l'avancée majeure que le Seigneur met à notre disposition, c'est internet, qui permet qu'en un instant que les informations puissent couvrir la surface de la terre.

C'est pour cela que j'offre ce livre et son deuxième tome gratuitement sous format numérique. Pour les modalités voire le dernier chapitre de ce livre. Revenons à Martin Luther, fort de ces écrits, il a ouvert, par l'Esprit de Dieu, les yeux du plus grand nombre.

Ce faisant, la Bible étant, grâce à lui, entre les mains du peuple dans leur langue maternelle, la dominance catholique sur les esprits ne pouvait plus être. Ainsi, l'Église catholique ne pouvait plus selon son bon plaisir falsifier la Parole de Dieu afin d'asseoir sa suprématie, elle dû donc faire d'autre plan, consistant à tordre les Saintes Écritures.

Cette œuvre n'est pas une chose ancienne qui date de plusieurs siècles, car en ce siècle elle continue à se perpétrer, nous le verrons.

Pour ce faire, attelons-nous à l'étude des extraits d'un texte catholique qui est encore en vigueur aujourd'hui.

C'est du concile du *Vatican 2*, qu'il s'agit, il a été établi du *11 octobre 1962* au *8 décembre 1965* et il fut présidé par le pape *Jean XXIII*.

Ce texte est donc un écrit contemporain, d'un peu plus d'une cinquantaine d'années. Il est donc l'essence même du dogme catholique en ce siècle. Découvrons un premier extrait :

« La sainte Tradition et la Sainte Écriture constituent un unique dépôt sacré de la Parole de Dieu, confié à l'Église ; [...]

La charge d'interpréter de façon authentique la Parole de Dieu, écrite ou transmise, a été confiée au seul Magistère vivant de l'Église dont l'autorité s'exerce au nom de Jésus Christ.

Pourtant, ce Magistère n'est pas au-dessus de la Parole de Dieu, mais il est à son service, n'enseignant que ce qui a été transmis, puisque par mandat de Dieu, avec l'assistance de l'Esprit Saint, il écoute cette Parole avec amour, la garde saintement et l'expose aussi avec fidélité, et puise en cet unique dépôt de la foi tout ce qu'il propose à croire comme étant révélé par Dieu.

Il est donc clair que la sainte Tradition, la Sainte Écriture et le Magistère de l'Église, selon le très sage dessein de Dieu, sont tellement reliés et solidaires entre eux qu'aucune de ces réalités ne subsiste sans les autres, [...] »

[Concile du Vatican 2, qui s'est tenu entre du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965 et fut présidé par le pape Jean XXIII. Chapitre Dei Verbum, partie 10, Tradition, Écriture, Peuple de Dieu et Magistère].

L'impression qu'on peut avoir en lisant ces lignes est que l'Église catholique a reconnu, rejeté, confessé et expié ses œuvres abominables, jadis pratiquées. Ce qui serait, selon moi, un bel exemple de repentance, des plus touchants, et bibliquement agréé du Seigneur.

Voici ce que le Seigneur demande en la matière :

« Celui qui cache ses transgressions ne prospère point, mais celui qui les avoue et les délaisse obtient miséricorde. » *[Proverbes 28 verset 13, Bible Louis Second].*

Complétons avec ceci : « *Et toi, fils de l'homme, dis à la maison d'Israël : Vous dites : Nos transgressions et nos péchés sont sur nous, et c'est à cause d'eux que nous sommes frappés de langueur ; comment pourrions-nous vivre ?*

Dis-leur : je suis vivant ! dit le Seigneur, l'Éternel, ce que je désire, ce n'est pas que le méchant meure, c'est qu'il change de conduite et qu'il vive. Revenez, revenez de votre mauvaise voie ; et pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël ?

Et toi, fils de l'homme, dis aux enfants de ton peuple :

La justice du juste ne le sauvera pas au jour de sa transgression; et le méchant ne tombera pas par sa méchanceté le jour où il s'en détournera, de même que le juste ne pourra pas vivre par sa justice au jour de sa transgression.

Lorsque je dis au juste qu'il vivra, s'il se confie dans sa justice et commet l'iniquité, toute sa justice sera oubliée, et il mourra à cause de l'iniquité qu'il a commise. Lorsque je dis au méchant :

Tu mourras !-s'il revient de son péché et pratique la droiture et la justice, s'il rend le gage, s'il restitue ce qu'il a ravi, s'il suit les préceptes qui donnent la vie, sans commettre l'iniquité, il vivra, il ne mourra pas.

Tous les péchés qu'il a commis seront oubliés; s'il pratique la droiture et la justice, il vivra.

Les enfants de ton peuple disent : La voie du Seigneur n'est pas droite. C'est leur voie qui n'est pas droite. Si le juste se détourne de sa justice et commet l'iniquité, il mourra à cause de cela.

Si le méchant revient de sa méchanceté et pratique la droiture et la justice, il vivra à cause de cela.

Vous dites : La voie du Seigneur n'est pas droite. Je vous jugerai chacun selon ses voies, maison d'Israël ! » [Ézéchiel 33 versets 10-20, Bible Louis Second].

Nous découvrons que, l'abandon des bases d'iniquité et la pratique d'œuvres de justice sont les conditions sine qua non d'une vraie repentance.

Dans ce chapitre, nous allons donc nous rendre compte si le repentir de l'Église catholique *venait vraiment de cœurs sincères*.

Avant tout, il est important de noter que dans cette portion du texte du *concile du Vatican 2*, force est de constater que l'Église catholique de ce siècle a *fait une volte-face à 180°*, car elle reconnaît que son magistère, son dogme donc, n'est pas au-dessus de la parole de Dieu – ne lui est donc pas supérieur –, mais est à son service.

Ce changement de cap, s'est fait à cause de tout le remue-ménage consécutif à la révolution protestante menée par *Martin Luther*, l'Église catholique a donc dû s'adapter.

Ne pouvant plus œuvrer comme par le passé, car la Bible était maintenant entre les mains du peuple, les prélats catholiques ont dû revoir toute la base de leur dogme, sans pour autant en changer l'essentiel.

En effet, à la fin de ce texte, il apparaît néanmoins que la Parole de Dieu est mise au même niveau que le magistère et les traditions catholiques, et soulignons que la tradition est citée en premier.

Il est, pour couronner le tout, décrété, que les trois ne peuvent subsister les uns sans les autres.

Ayant perdu de sa superbe, l'Église catholique ne pouvait, par conséquent, plus obliger les Hommes à observer son dogme et le présenter comme étant supérieur à la parole de Dieu.

Néanmoins, quand je continue la lecture du *concile du Vatican 2*, mon sentiment est :

« *Chasser le naturel et il reviendra au galop !* »

Plusieurs anciennes doctrines catholiques apparaissent sous un autre aspect, dans ces lignes, mais demeurent tout autant pernicieuses que du temps de la toute-puissance de cette religion.

Pour développer cet argumentaire, je vais vous présenter plusieurs autres portions de ce concile qui démontrent que le repentir annoncé de cette religion n'est que *de la poudre aux yeux*.

Ce texte nous le démontre : « *Les évêques qui enseignent en communion avec le Pontife romain ont droit, de la part de tous, au respect qui convient à des témoins de la vérité divine et catholique ;*

[...] Cet assentiment religieux de la volonté et de l'intelligence est dû, à un titre singulier, au souverain Pontife en son magistère authentique, même lorsqu'il ne parle pas ex cathedra, ce qui implique la reconnaissance respectueuse de son suprême magistère [...]

Cette infaillibilité, dont le divin Rédempteur a voulu pourvoir son Église pour définir la doctrine concernant la foi et les mœurs, s'étend aussi loin que le dépôt lui-même de la Révélation divine à conserver saintement et à exposer fidèlement.

De cette infaillibilité, le Pontife romain, chef du collège des évêques, jouit du fait même de sa charge quand, en tant que pasteur et docteur suprême de tous les fidèles, et chargé de confirmer ses frères dans la foi (cf. Lc 22, 32), il proclame, par un acte définitif, un point de doctrine touchant la foi et les mœurs.

C'est pourquoi les définitions qu'il prononce sont dites, à juste titre, irréformables par elles-mêmes [...] *N'ayant pas besoin, par conséquent, d'une approbation d'autrui, de même qu'elles ne peuvent comporter d'appel à un autre jugement.*

Alors, en effet, le Pontife romain ne prononce pas une sentence en tant que personne privée, mais il expose et défend la doctrine de la foi catholique, en tant qu'il est, à l'égard de l'Église universelle, le maître suprême en qui réside, à titre singulier, le charisme d'infaillibilité qui est celui de l'Église elle-même. [...]

Lorsque le Pontife romain, ou le corps des évêques avec lui, porte une définition, ils le font conformément à la révélation elle-même à laquelle tous doivent se tenir et se conformer, révélation qui est transmise intégralement, sous forme écrite ou par tradition [...] »

[Concile du Vatican 2, qui s'est tenu entre du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965 et fut présidé par le pape Jean XXIII. Chapitre Lumen Gentium, partie 25, La fonction d'enseignement des évêques].

Nous constatons que l'infaillibilité du pape est reconduite dans ce concile.

Nous avons déjà vu que Dieu seul est infaillible ; en attribuant ce qualificatif au pape l'Église catholique le place comme étant Dieu.

En outre, le pape est présenté ici comme le pasteur suprême des fidèles, titre qui revient également à Jésus seul.

Voici les modalités qui confèrent le droit de porter ce titre :

« Que le Dieu de paix, qui a ramené d'entre les morts le grand pasteur des brebis, par le sang d'une alliance éternelle, notre Seigneur Jésus, vous rende capables de toute bonne œuvre pour l'accomplissement de sa volonté, et fasse en vous ce qui lui est agréable, par Jésus-Christ, auquel soit la gloire aux siècles des siècles !

Amen ! » [Hébreux 13 versets 20-21, Bible Louis Segond].

C'est par le biais de son divin sacrifice que Christ a acquis le droit de devenir le « *pasteur suprême* » régnant sur le peuple de Dieu.

Comme nous l'avons déjà vu, nul pape n'étant mort et ressuscité pour le rachat de l'humanité, ce titre ne peut donc pas être porté par la papauté ! Dans ce texte, que nous venons de voir, il apparaît également que les jugements du pape ne peuvent pas être contestés, faisant de lui le maître suprême de l'Église universelle.

Il en va de même de ses écrits qui sont irréfornables.

En quelques mots, le pape est présenté comme n'étant soumis à aucune autorité supérieure, donc même pas à Dieu.

En somme, il est le maître suprême régnant sur l'humanité. Ainsi, malgré ce qu'elle semblait vouloir afficher pour démontrer sa volonté de repentance, il n'en demeure pas moins que, dans les faits, l'Église catholique a réaffirmé la toute-puissance du pape.

Pour ce faire, il lui fallait aussi de nouveau entériner l'indépendance de son dogme face à la parole de Dieu, c'est ce qui a été fait dans ce concile du *Vatican 2. Comment ?*

La réponse nous est apportée par ce qui suit : **« La sainte Tradition et la Sainte Écriture sont donc reliées et communiquent étroitement entre elles.**

Car toutes deux, jaillissant de la même source divine, ne forment pour ainsi dire qu'un tout et tendent à une même fin.

En effet, la Sainte Écriture est la Parole de Dieu en tant que, sous l'inspiration de l'Esprit divin, elle est consignée par écrit ;

Quant à la sainte Tradition, elle porte la Parole de Dieu, confiée par le Christ Seigneur et par l'Esprit Saint aux Apôtres, et la transmet intégralement à leurs successeurs, pour que, illuminés par l'Esprit de vérité, en la prêchant, ils la gardent, l'exposent et la répandent avec fidélité :

Il en résulte que l'Église ne tire pas de la seule Écriture Sainte sa certitude sur tous les points de la Révélation. C'est pourquoi l'une et l'autre doivent être reçues et vénérées avec un égal sentiment d'amour et de respect. » [*Concile du Vatican 2 (...) Chapitre II : La transmission de la Révélation divine, partie 9, Le rapport réciproque entre la Tradition et l'Écriture*].

Ici, l'Église catholique a mis en place un garde-fou lui permettant d'établir des doctrines rejetées par la Bible :

En décrétant qu'elle ne tire pas seulement des Écritures Saintes sa base doctrinale, mais qu'elle puise aussi dans sa « sainte » tradition la base de sa foi, elle s'est ouvert une petite porte dérobée, lui permettant d'œuvrer à sa guise.

Ne pouvant plus présenter son dogme comme étant *au-dessus* de la Parole de Dieu, l'Église catholique les a placés *côte à côte*, et appelle donc à vénérer les deux. Ne pouvant être le dominateur suprême, elle s'est donc autoproclamée *co-dominatrice*.

Ne l'oublions pas, on ne doit adorer, vénérer ou révéler que Dieu, mais l'Église catholique réclame ici une adoration, devant lui venir de l'humanité.

Pour être au clair avec le terme de « sainte » tradition qu'elle utilise ici, lisons ce texte qui est aussi tiré du concile du *Vatican 2* :

« [...] Quant à la Tradition reçue des Apôtres, elle comprend tout ce qui contribue à conduire saintement la vie du peuple de Dieu et à en augmenter la foi ; Ainsi l'Église perpétue dans sa doctrine, sa vie et son culte et elle transmet à chaque génération, tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit.

[...] *En effet, la perception des réalités aussi bien que des paroles transmises s'accroît, soit par la contemplation et l'étude des croyants qui les méditent en leur cœur [...] Soit par la prédication de ceux qui, avec la succession épiscopale, ont reçu un charisme certain de vérité.*

Ainsi l'Église, tandis que les siècles s'écoulent, tend constamment vers la plénitude de la divine vérité, jusqu'à ce que soient accomplies en elle les Paroles de Dieu.

L'enseignement des saints Pères atteste la présence vivifiante de cette Tradition, dont les richesses passent dans la pratique et dans la vie de l'Église qui croit et qui prie. C'est cette même tradition, qui fait connaître à l'Église le canon intégral des Livres Saints ; C'est elle aussi qui, dans l'Église, fait comprendre cette Écriture Sainte et la rend continuellement opérante.

Ainsi Dieu, qui a parlé jadis, ne cesse de converser avec l'Épouse de son Fils bien-aimé, et l'Esprit Saint, par qui la voix vivante de l'Évangile retentit dans l'Église et, par l'Église, dans le monde, introduit les croyants dans la vérité tout entière [...] »

[Concile du Vatican 2, qui s'est tenu entre du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965 et fut présidé par le pape Jean XXIII. Chapitre II : La transmission de la Révélation divine, Partie 8. La sainte Tradition].

Nous découvrons dans ce texte que cette religion présente sa tradition, comme prenant naissance au sein des écrits des apôtres, néanmoins, siècle après siècle, les Pères de leur ordre y ont adjoint leurs propres bases de connaissances. Cette tradition, ayant été enrichie, elle est devenue, pour l'Église catholique, sa base de foi. Celle-ci étant un mélange de ses traditions et de l'Évangile.

Ce qui est présenté dans cette portion du *concile du Vatican 2*, est à la fois instructif, sidérant et hautement blasphématoire.

Pour le comprendre, il est impérieux de ne pas perdre de vue sur quel socle repose la tradition catholique. Pour ce faire, lisons ceci :

« Nous les appelons Pères, parce que notre Sauveur, qui les remplit particulièrement de son esprit, les a donnés à son Église pour être ses défenseurs et ses conseillers, au monde pour être ses oracles et sa lumière.

[...] Unis à l'Écriture, leurs ouvrages, consacrés par la sanction de l'Église, ajoutent à l'autorité de la parole divine, immédiatement émanée de l'Esprit-Saint, le poids imposant d'une inspiration au moins indirecte qui les a produits [...]

Ils composent cette chaîne auguste de la tradition dont la majestueuse unité s'est soutenue inébranlable à travers les chocs des révolutions, les attaques du schisme et de l'hérésie, les ruines du temps, les ténèbres de l'ignorance et les ravages des mauvaises mœurs »

[Catéchisme de persévérance troisième partie XXIII ; leçon le Christianisme conservé et propagé].

Il apparaît ainsi que ce sont les écrits des pères de l'Église catholique qui constituent leurs traditions. Ils apparaissent, dans le texte qui suit, comme étant ses plus éminents hommes du passé :

« On appelle Pères de l'Église tous ces grands hommes qui ont paru pour défendre l'Église et expliquer sa doctrine pendant les six premiers siècles. [...] Les plus illustres d'entre ces hommes illustres, c'est-à-dire ceux qui ont le plus écrit et dont la doctrine est le plus généralement autorisée et suivie, portent le titre de docteurs de l'Église. Il y a quatre grands docteurs de l'Église grecque, savoir :

Saint Athanase, saint Basile le Grand, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome ; Et cinq de l'Église latine :

Saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire le Grand et saint Thomas d'Aquin [...] » *[Catéchisme de persévérance troisième partie XXIII ; Leçon le Christianisme conservé et propagé].*

Prenons en compte ce dernier texte, complément parfait de ceux que nous venons de lire : **« Nous les appelons Pères, parce que leurs écrits, pleins de la science du salut, dit saint Augustin, se sont répandus comme une rosée abondante dans le champ de l'Église, pour y faire fructifier les germes de vie que Jésus-Christ et ses premiers disciples y avaient laissés, afin qu'ils nourrissent les âmes de la plus pure substance de la vraie doctrine. [...] »**

[Catéchisme de persévérance troisième partie XXIII ; Leçon le Christianisme conservé et propagé].

Il en ressort donc que la tradition, donc le dogme catholique est basé sur les écrits de leurs pères, qui étaient les hommes illustres qui se sont levés dans cette religion durant les six premiers siècles.

La description qui est faite des écrits des pères catholiques est celle d'une rosée abondante coulant sur le champ de l'Église afin de nourrir les âmes... Très embarrassante, cette image ! OUI ! N'oublions pas que les pères de l'Église catholique latine sont, entre autres, saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire le Grand et saint Thomas d'Aquin.

Dans le *tome II* de ce livre, grâce aux preuves irréfutables, le néant sur lequel reposent les écrits de ces « *illustres hommes* » a pu être découvert. Hormis cela, s'il en est besoin, soulignons que les plus célèbres écrits des pères de l'Église catholique proviennent de ceux « *dudit saint* » *Augustin*.

Voyez en quels termes élogieux, il est fait état de lui :

« Quel plaisir d'aimer la religion et de la voir crue, soutenue, expliquée par de si beaux génies et de si solides esprits, surtout lorsque l'on vient à connaître que, par l'étendue des connaissances, par la profondeur et la pénétration, par les principes de la pure philosophie, par leur application et leur développement, par la justesse des conclusions, par la dignité du discours, par la beauté de la morale et des sentiments, il n'y a rien, par exemple, que l'on puisse comparer à saint Augustin ! »

[Catéchisme de persévérance troisième partie XXIII ; Leçon le Christianisme conservé et propagé].

Avant de développer, permettez-moi, une petite touche d'ironie :

Je vous avouerais qu'en lisant ce descriptif des œuvres « dudit saint » Augustin, j'ai failli être ému jusqu'aux larmes...

Mais une pensée me vint tel un électrochoc et me tira de cette torpeur qui avait failli me faire baisser la garde, celle du caractère abominable des écrits de cet homme.

Alors que *saint Augustin* est présenté comme étant le chantre des chantres, en matière d'enseignement catholique, ses œuvres sont pires que celles d'un *serial killer*.

Afin d'avoir un aperçu de ces écrits iniques je vous invite à vous rendre au chapitre intitulé « *L'unité indivisible des œuvres du léopard à dix cornes et à sept têtes et de la petite corne* ».

Dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges) tome I, qu'est-il advenu de la sainteté de la Parole de Dieu ?* » au chapitre « *Base du dogme sanglant et macabre du serial killer des serial killers* », vous en découvrirez davantage.

Pourtant, l'Église catholique a fait des écrits de ce "sanguinaire serial killer" la colonne vertébrale de son dogme !

Fort de tout ceci, on comprend aisément, de par de tels agissements, qu'en place de la rosée aux effluves odorants qu'étaient sensés distiller les pères catholiques, par le biais de leurs écrits, on se retrouve plutôt dans la senteur « odeur fétide et pestilentiel ».

Pour continuer découvrons un autre texte présentant des oeuvres iniques qu'il instituât : « **Saint Augustin va nous apprendre quel était le culte qu'on rendait aux martyrs.**

Ce saint docteur, écrivant [...] : « Si les Chrétiens honorent les saints martyrs, c'est ou par le désir de participer à leurs mérites, ou dans l'espérance d'être heureux par leurs prières, ou pour s'exciter à l'imitation de leurs vertus.

[...] Nous révérons donc les martyrs. [...] » [Catéchisme de persévérance troisième partie ; IX Leçon le Christianisme établi (1er Siècle suite). Rome souterraine. Détails sur les martyrs. Le Christianisme conservé et propagé].

Dans ce texte ledit « *saint* » Augustin, toujours lui, c'est fait l'avocat du diable et c'est mis à promouvoir l'idolâtrie consistant à vénérer les martyrs et priés pour eux. Cette doctrine, a été reprise en ses siècles et désormais est devenu la colonne vertébrale du dogme catholique.

Ceci nous renseigne : « **Selon la tradition, les saints sont l'objet d'un culte dans l'Église, et l'on y vénère leurs reliques authentiques et leurs images. [...]** »

On n'étendra à l'Église universelle que les fêtes commémorant des saints qui présentent véritablement une importance universelle. »

[Concile du Vatican 2, qui c'est tenu entre du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965 et fut présidé par le pape Jean XXIII.

Chapitre V : L'année liturgique, Partie 111, la fête des saints].

Comme vous le voyez, l'adoration des reliques et des images des saints, donc des morts, que l'Église catholique a hérité de la religion romaine païenne – pour le découvrir voir le *tome II* de ce livre au chapitre intitulé « *Exemples de rites païen que la petite corne a repris à son compte* » – continuent à se perpétuer en son sein.

Tout cela malgré l'interdiction de telle pratique notifié dans le deuxième des dix commandements.

Tous ce que nous venons de voir nous permet de comprendre que ce qui a été c'est ce qui demeure encore dans le catholicisme.

La nuance étant qu'avec l'arrivée du protestantisme l'Église catholique étant obligé de baisser l'échine du revoir sa base doctrinale.

Bon gré mal gré, elle à du réadapté son dogme, car la Parole de Dieu étant entre les mains du plus grand nombre, ces base doctrinal ne pouvait donc plus demeuré comme elles le furent durant des siècles.

Pour ce faire l'Église catholique chercha à justifier ces écrits (*son dogme*) par la Bible, néanmoins, il suffit de sondé par l'Évangile ce qu'elle déclare pour voir le néant sur lequel sont basées ces doctrines.

Ainsi, le repentir de l'Église catholique n'était que de la poudre aux yeux. En sorte que, les mêmes bases doctrinales que cette religion a jadis pratiquées et que nous avons découvertes plus avant sont celles qu'elle continue à arborer.

Elles ont juste été dépeussière et remis à jour !

Pour ce faire, cette religion a donc utilisé des textes bibliques, dont elle a tordu le sens afin de donner une nouvelle légitimité à son dogme.

Ainsi, les œuvres de cette religion chrétienne, bien qu'ayant pris un *autre visage*, continuent néanmoins à être anti-bibliques.

Ayant mis en place un évangile nouveau, l'Église catholique s'est rendue anathème selon les bases de [*Galates 1 versets 6-10*].

Dans la Bible celui qui œuvre ainsi, en trafiquant la Parole du Seigneur, n'est autre que le démon. Nous le voyons dans [*Luc 4 versets 9-13*], utilisé la Parole de Dieu afin de justifier ces exigences iniques.

Tous ceux qui cherchent à rendre leur religion plus fonctionnelle, au détriment des Saintes Écritures, sont présenté dans la Bible comme étant des enfants du démon [*Jean 8 verset 44*], [*Marc 7 versets 5-13*].

L'Église catholique s'étant détourné des Saintes Écritures en est venu à oeuvrer tel le démon ! Celui qui leur permet de continuer à perpétrer de telles œuvres n'est autre que saint Augustin. Tout au long de ce concile nous retrouvons des traces de ses écrits. J'ai relevé, au moins une dizaine de ces textes dans le concile du Vatican 2. Incroyable !

N'oublions pas que ce sont ces mêmes écrit de saint Augustin qui ont poussé l'Église catholique aux atrocités qu'elle a commises – en torturant et brûlant tous ceux qui n'avaient comme base de foi que la parole de Dieu et qui par extension rejetaient leur dogme.

Elle continue à les sublimer, pourtant elle dit s'être repentie !

Comment, des écrits aussi subversifs, comme furent ceux de « *saint Augustin* », et qui ont fait couler autant de sang d'innocents peuvent-ils encore, en ce siècle, être proclamés par ceux de sa descendance spirituelle, qui clament s'être repentis ? Prenons un exemple :

Comment considéreriez-vous l'Allemagne si, tout en s'étant repentie des abominations qu'Hitler et les nazis ont commises, continuait à utiliser leurs écrits dans leurs textes législatifs ?

Si un tel cas s'était produit, j'ai la certitude que l'Allemagne ne serait pas en odeur de sainteté avec la France et ses alliés du temps de la guerre.

Le vrai repentir impose le détournement des œuvres et écrits décriés.

Cependant, force donc est de constater que l'Église catholique bien qu'ayant donné au monde *un visage de renouveau* continue à pratiquer ces mêmes antiques traditions.

*Saint Augustin demeure toujours le chancre de cette religion !
C'est ainsi, que d'autres doctrines catholiques dont saint Augustin fut le fer de lance continuent à trouver leur pérennité au sein de cette religion.*

Pour finir je vous dirais que c'est ainsi que la blessure mortelle de la bête à sept têtes et dix cornes fut guérie.

Nous avons pu découvrir comment, dans un premier temps l'Église catholique à atteindre le faîte de sa puissance, pour la perdre durant la révolution Française, puis comment elle a repris du poil de la bête.

Puis dans un deuxième temps, en ces jours bien qu'elle n'est plus de pouvoir législative, elle est devenu une des plus grandes puissances de ce monde. Les dirigeants des nations lui portent vénération.

Nous l'avons vue, les présidents de diverses nations, au nom de leurs peuple viennent afin d'être reçu par lui et afin de lui offrir leurs hommages. Le monde – ceux vivant sans Dieu – en est venu à considérer le pape comme étant l'être saint par excellence.

La papauté est devenu le phœnix du haut de ce monde, ainsi tous ceux qui n'ont pas l'amour de la vérité (*le monde*) l'adorent et pratiquent ces doctrines. Nous voilà arrivés au terme de ce voyage au pays des œuvres de mégalomanie de la *dominante des nations*, puissent ces lignes vous armer afin que désormais vous soyez affermis et inébranlables, grâce à la Parole de Dieu et à elle seule.

Il est à noter que nous n'en avons pas finis avec les doctrines iniques de l'Église catholique car en décrypterons encore d'autres, tout autant inique dans le chapitre qui suit ainsi que dans mon livre « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* ».

3 Une lumière pour l'avenir

Pour commencer, je vous dirais qu'il est des combats titanesques que l'on mène et qui semblent, à première vue, perdus pour la partie semblant être la plus faible. *Pourtant !*

Dans la Bible, un cas similaire est présenté, dans la lutte qui oppose le jeune et frêle berger David au géant homme d'armes Goliath.

La finalité ne fut pas la victoire du puissant, mais celle de la foi.

Pour comprendre cette image que je viens de présenter il est important de prendre en compte certaines réalités :

Dans mes livres de la série « Inquisitiô » je mets en lumière les errements des Église adventiste du septième jour et catholique, etc. En outre, dans mon livre intitulé « Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution) » c'est contre de puissantes nations de la terre que je m'élève.

L'objectif étant que puisse faire prévaloir la justice et la vérité, afin que les non-vaccinés contre la covid 19 ainsi que les observateurs du sabbat et du shabbat, qui ont été et sont encore discriminés en France, à cause des lois vaccinales et dominicales, puissent avoir gain de cause.

Ainsi au regard de la puissance financière et intellectuelle de ceux contre qui je m'élève, je ne puis certes pas, d'un point de vue humain, faire face seul contre de telles entités.

C'est pour cela, que c'est au nom Puissant de Jésus-Christ de Nazareth que, durant toutes ces longues années, j'ai continué à œuvrer afin que la vérité se fasse jour.

J'ai l'assurance que mon sauveur est vivant et fera bientôt paraître la noblesse de mes combats qui ne sont pas des arguties sorties tout droit d'un esprit « *farfelu* », mais bien des réalités qui méritent d'être prises en considération.

Ma conviction est que le Seigneur nous appelle en cette génération à libérer les captifs selon son appel manifesté dans le texte qui suit :

« L'esprit du Seigneur, l'Éternel, est sur moi, car l'Éternel m'a oint pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux ;

Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le coeur brisé, pour proclamer aux captifs la liberté, et aux prisonniers la délivrance ;

Pour publier une année de grâce de l'Éternel, et un jour de vengeance de notre Dieu ; Pour consoler tous les affligés » [Ésaïe 61 versets 1-2, Bible louis Segond].

C'est pour cela que malgré le fait que jusque-là j'ai été seul à tourner la meule pour le Seigneur, j'ai foi que grâce à ces lignes, les captifs « *spirituels* » entendront sa voix et qu'ils sortiront de Babylone, ce qui leur permettra d'avoir un devenir !

J'ai foi que cette œuvre s'accomplira par la puissance du Seigneur, manifesté par son Esprit Saint et non par une puissance quelconque qui viendrait de mon être, mais de l'Esprit de Dieu, selon ce que nous pouvons lire dans le texte qui suit : « *Alors il reprit et me dit :*

C'est ici la parole que l'Eternel adresse à Zorobabel : Ce n'est ni par la puissance ni par la force, mais c'est par mon esprit, dit l'Eternel des armées.

Qui es-tu, grande montagne, devant Zorobabel ? Tu seras aplanie. [...] » [Zacharie 4 verset 6-7, Bible louis Segond].

En outre, j'ai l'intime conviction que le Seigneur utilisera mes livres pour sa gloire.

Ils sont les fruits d'un long travail de recherches historiques, juridiques et bibliques, et ils donnent les bases qui permettraient que les choses puissent changer, sur tous les points incriminés.

Fort de tout cela, il est temps que le peuple de Dieu puisse faire entendre sa voix de façon unanime, comme un lion.

L'objectif est que les réalités qui se trouvent dans ce livre, dans les autres tomes de cette série « *Inquisitiô* », puissent couvrir la surface de la Terre, comme les eaux couvrent les fonds des mers.

Ces ouvrages sont disponibles, gratuitement au format numérique, en version anglaise et française, sur mon site dont vous trouverez à la fin de ce chapitre. Il est à noter que la série « *Inquisitiô* » compte 5 livres, à mon sens volumineux car, au format numérique, ils font chacun 572 pages.

Pour un meilleur confort de lecture, le Saint-Esprit m'a inspiré de transformer chacun de ces livres en plusieurs livrets, dont celui que vous avez en mains fait partie.

Pour poursuivre, je vous dirais, qu'il est important de comprendre que les œuvres de réforme présentées dans ces livres ne pourront avoir de devenir sans vous.

La Parole de Dieu nous apprend dans [*Ecclésiaste 9 versets 15-16*] que la sagesse (*la connaissance*) que pourrait apporter le démuné au puissant sera méprisée.

Si je mène seul ce combat, sans vous, qui êtes épris de justice et de vérité, le message contenu dans ce livre restera lettre morte.

Il faut donc que comme un seul homme, les voix du peuple de Dieu, puissent s'unir pour se faire entendre.

L'une des belles images que j'ai de l'unité qui entraîne la victoire est présentée dans le texte de [*Ecclésiaste 4 versets 9-12*], qui dans son essence, présente pour moi l'union comme faisant la force.

Ce type d'oeuvre titanesque on ne peut la mener seul, d'autant plus que nous ne sommes pas le maître mais un serviteur.

Je suis le porteur de ce message mais son propriétaire c'est l'Éternel Dieu !

Les enseignements, que je vous ai présentés dans ce livre, ainsi que dans ses autres tomes de la série « *Inquisitiô* » ont pour centre le message des 3 anges apocalyptique.

Le Seigneur a choisi cette génération, afin que nous son peuple fidèle nous ayons l'insigne honneur d'annoncé au monde ce message salutaire. Cette bonne nouvelle, en Jésus, va déterminer le devenir de l'humanité. Il est destiné à commencer le criblage du peuple de Dieu, la finalité étant que deux peuples bien distincts puissent sortir des rangs.

D'un côté se trouveront les saints, qui garde les commandements de Dieu et ont la foi de Jésus (ils ont l'Esprit de prophétie). Leur choix les amènera à porter les sceaux divins, formé du nom de Dieu et de celui de Jésus-Christ.

Leur devenir sera d'hériter du royaume de Dieu. D'un autre côté, il y aura ceux qui, rejeteront ces deux choses ou ceux ont délibérément choisi de rejeter le Seigneur. Leur finalité sera de recevoir la marque de la bête et leur fin sera de brûler dans l'étang de feu et de soufre aussi appeler la géhenne de feu.

Pour que nul ne soit perdu pour n'avoir pas entendu le message de grâce, en Jésus, que Dieu adresse à l'humanité, Il a envoyé ces sentinelles proclamer son offre de salut, qui est manifeste dans les messages des trois anges [*Apocalypse 14 versets 6-13*].

En tant que sentinelle et porteur du message du salut, le Seigneur nous demandera des comptes de ce que nous aurons fait des avertissements qu'Il destine à notre prochain.

Ceci nous renseigne : **« Vous savez que je n'ai rien caché de ce qui vous était utile, et que je n'ai pas craint de vous prêcher et de vous enseigner publiquement et dans les maisons, annonçant aux Juifs et aux Grecs la repentance envers Dieu et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ. [...] »**

Et maintenant voici, je sais que vous ne verrez plus mon visage, vous tous au milieu desquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.

C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher. » [*Actes 20 versets 20-21, 25-27, Bible louis Segond*].

Afin de comprendre de quoi il en retourne au sujet du sang de son prochain que Paul déclare être innocent, il nous faut lire ce qui suit :

« La parole de l'Éternel me fut adressée, en ces mots : Fils de l'homme, parle aux enfants de ton peuple, et dis-leur :

Lorsque je fais venir l'épée sur un pays, et que le peuple du pays prend dans son sein un homme et l'établit comme sentinelle, - si cet homme voit venir l'épée sur le pays, sonne de la trompette, et avertit le peuple ;

et si celui qui entend le son de la trompette ne se laisse pas avertir, et que l'épée vienne le surprendre, son sang sera sur sa tête. Il a entendu le son de la trompette, et il ne s'est pas laissé avertir, son sang sera sur lui ;

S'il se laisse avertir, il sauvera son âme. Si la sentinelle voit venir l'épée, et ne sonne pas de la trompette ;

Si le peuple n'est pas averti, et que l'épée vienne enlever à quelqu'un la vie, celui-ci périra à cause de son iniquité, mais je redemanderai son sang à la sentinelle. Et toi, fils de l'homme, je t'ai établi comme sentinelle sur la maison d'Israël.

Tu dois écouter la parole qui sort de ma bouche, et les avertir de ma part. Quand je dis au méchant : Méchant, tu mourras ! si tu ne parles pas pour détourner le méchant de sa voie, ce méchant mourra dans son iniquité, et je te redemanderai son sang.

Mais si tu avertis le méchant pour le détourner de sa voie, et qu'il ne s'en détourne pas, il mourra dans son iniquité, et toi tu sauveras ton âme. » [Ézéchiel 33 versets 1-9, Bible louis Segond].

Comme ce fut le cas dans les temps bibliques, en ce siècle et jusqu'au retour de Jésus-Christ, comme il en était pour l'apôtre Paul, nous les enfants du Dieu comme ses sentinelles et en tant que tels, des comptes nous seront demandés par le Seigneur.

Si nous ne les prévenons pas et qu'ils meurent dans leurs péchés, le Seigneur leur fera porter la charge de leurs iniquités, mais il nous redemanderà leurs sangs.

Ainsi le serviteur fidèle de Dieu doit être sage et s'assurer qu'il n'a pas le sang de son prochain, qu'il n'a pas averti, sur ces mains.

Vous qui avez lu ce livre jusque-là, et avez sondé son contenu, Bible en mains et dans un esprit de prière, il vous faut agir.

Dans un premier temps, afin que vous soyez bien au fait de la totalité du message que l'Esprit de Dieu me donne de porter, je vous invite à lire les livrets qui forment les *tomes II, III, IV et V* de la série intitulée « *Inquisitiô* ».

Il est à noter que le premier tome de cette série est en réécriture et n'est donc pas encore disponible.

Une fois que vous aurez pris connaissance du contenu de ces livres ou de leurs livrets, vous pourrez agir.

Pour ce faire, cette base ayant été établie, comme les feuilles d'automne emportées au loin par le vent, ils doivent tous, livres et livrets, être distribués au plus grand nombre.

Pour ce faire, partagez-les par tous les biais :

Par email, Facebook, WhatsApp Instagram, etc.

Nous devons maintenant considérer d'autres réalités liées à une œuvre aussi conséquente, tant par le travail d'étude qu'elle a nécessité que par le volume des ouvrages.

En effet, ce n'est pas sans peine que ce type de quête se mène.

Les pertes que j'ai dû subir en attestent !

Dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *Esquisse de carrière, philosophie de vie et oppression discriminatoire* », je vous ai présenté ma situation financière.

Dans cette lutte titanesque que je mène, pour la vérité et la justice, mes finances aussi ont été impactées.

Dans ce livre que je viens de vous présenter, je vous conte comment en tant qu'observateur du sabbat et du fait de ma profession, de coiffeur, mes fonds sont au plus bas, car je suis entravé par les lois françaises interdisant de travailler le dimanche.

De surcroît, à cause du fait que je dénonce dans l'un de mes livres les doctrines antibibliques que l'Église adventiste du septième jour – qui jadis était ma religion –, pratique j'ai subi la désertion de mon salon de coiffure, par le « *gros* » de mes clientes qui sont des membres de cette religion, ce qui a porté un gros coup à mes finances.

Pour en savoir plus à ce propos, je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie. Partie historique* ».

De surcroît, le chômage technique dû à cette pandémie de *Corona virus*, ainsi que les actions iniques de *M. Vincent GUILGAULT* contre moi – il a, de façon arbitraire et en opposition avec les lois, fait barrage afin que je ne puisse pas percevoir pour mes deux sociétés la subvention allouée aux entreprises en difficulté à cause de la pandémie –, a aggravé encore plus la situation, je me retrouve donc à survivre.

Vous pourrez découvrir ces réalités dans mon livre intitulé « *Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution)* » au chapitre « *Présentation des faits inhérents au traitement inapproprié de mon dossier par ce fonctionnaire des impôts, M. Vincent GUILGAULT* ».

Comme vous le voyez les coups durs se sont succédé en vue de nuire à cette œuvre que le Seigneur m'a confié, les répercussions étant que je ne puis plus investir financièrement pour son avancement car, je suis dans une grande précarité.

En ce jour, je ne peux donc pas continuer à investir pour les livres.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter.

C'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Pour poursuivre je vous dirais que je retrouve dans l'œuvre de toutes ces personnes qui m'ont attaqué d'une façon ou d'une autre l'empreinte du diable, car je sais que ces personnes ne sont pas mes ennemis, mais c'est le diable qui les a utilisé pour me nuire.

Cette réalité tient au fait nous n'avons pas à nous battre contre la chair et le sang, mais contre les forces des ténèbres [*Éphésiens 6 versets 10-12*], en sorte que nos persécuteurs ne sont pas nos ennemis, mais ce sont des marionnettes que le diable utilise pour nous persécuter.

Voici ce que nous pouvons lire en la matière :

« *Au reste, fortifiez-vous dans le Seigneur, et par sa force toute-puissante. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable.*

Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes. » [*Éphésiens 6 versets 10-12, Bible louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte : « *Nous savons que celui qui est né de Dieu ne commet pas le péché qui mène à la mort, car le Fils de Dieu le protège. Aussi le diable ne peut-il rien contre lui. Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est sous la coupe du diable.* » [*1 Jean 5 versets 18-19, Bible Semeur*].

Finissons avec ceci : « **Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite :**

Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre.

Mais ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé. » [*Jean 15 versets 18-21, Bible louis Segond*].

Quand le diable cherche à nous détruire et/ou à nous persécuter, il utilisera souvent ceux qui ont rejeté le Seigneur et qui de par leurs actes sont devenus des enfants du démon [*Jean 8 verset 44*].

Le diable sachant qu'il lui reste peu de temps, est déchaîné et dans une grande colère, son objectif impérieux est de perdre le plus grand nombre. Ainsi, il fera la guerre à quiconque apporte aux hommes la lumière de l'Évangile pur en Jésus-Christ.

Vu la teneur de ce livre ainsi que celle des autres tomes de cette collection « *Inquisitiô* », je ne suis pas étonné de ce que je vis.

Avec du recul je vous dirais que l'une des attaques les plus drastiques que le diable à mener contre moi, fut par le biais de *M. GUILGAULT*, car grâce à l'argent de cette subvention, que j'ai pu percevoir, j'ai entrepris de corriger les livres spirituels que le Saint Esprit m'a inspirée et cela aussi bien en anglais qu'en Français.

J'ai d'abord commencé par corriger un des tomes du livre que vous avez en mains et que je pensais, qu'il aurait paru tel quel.

Néanmoins, une fois ce premier livre terminé et après relecture, je me suis rendu compte qu'il contenait trois thématiques bien distinctes qui pouvaient être développées pour constituer chacune un livre.

C'est ce que j'ai fait et ce premier livre de *572 pages* qui a été corrigé par le correcteur anglophone *M. Howard J. Eeles* est devenu l'élément fondateur de quatre livres de *572 pages* chacun. Ces quatre livres visent donc des objectifs bien précis.

Ce travail a été titanesque et l'est toujours, car en finissant ce livre que vous avez en mains, cela fera *8 livres de 572 pages*, *4* en anglais et leur double en Français, que j'aurais fini d'écrire, par la grâce de Dieu.

Reste à finir mon livre intitulé « *Inquisitiô (le message des trois anges) tome I, qu'est-il advenu de la sainteté de la parole de Dieu ?* », toujours en deux versions, en anglais et en français, que j'entamerais, si Dieu le veut, dès que les premiers tomes seront finis.

Sur ces *8 premiers livres de 572 pages* chacun, j'ai déjà pu corriger en Français environ *30 %* et *40 %* de ceux qui sont en anglais.

J'ai déjà investi un peu plus de *13500 euros*, donc toutes mes économies, jusqu'au dernier centime pour que ces livres puissent voir le jour. Tout cela, **alors qu'ils sont offerts gratuitement en version numérique en français et en anglais.**

Ce fut une grande joie pour moi de voir mes idées se matérialiser en livres, surtout ceux qui sont en anglais, car bien que je ne maîtrise pas cette langue, l'Esprit de Dieu me donne la capacité de traduire mes livres et je les fais corriger par un correcteur proportionnel.

Malheureusement, celui que j'appelle « *l'ennemi de nos âmes* » a utilisé *M. GUILGAULT* et l'a inspiré de fomenter contre moi des œuvres iniques, la répercussion directe fut que je n'ai pas pu continuer la correction de ces livres.

Pour que certaines parties de ce livre puissent être mises à votre disposition, j'ai dû emprunter de l'argent auprès de mon amie Nicole. Je sais que Dieu agira en son temps pour que je ne sois plus son débiteur. Je suis très reconnaissant au Seigneur de l'avoir mise sur ma route et aussi de cette confiance qu'elle a placée et en moi et en cette œuvre.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter, c'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Je vous prie de m'excuser pour les fautes que vous ne manquerez pas de trouver. Et je tiens en toute humilité à remercier mon amie *Nicole*, qui a, avec le peu de temps dont elle disposait, donné à certaines parties des textes en Français une certaine cohérence.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'alors que les embûches se présentent comme la mer Rouge devant moi et que les problèmes et difficultés me suivent tels les Égyptiens en furie. Je suis certes démuni, mais je continue à avancer par la foi, malgré les intempéries de la vie, car je sais servir un grand Dieu.

Je sais donc, qu'il agira, d'une façon ou d'une autre ! Le diable est déjà vaincu, le Seigneur seul est le Tout-Puissant et nul ne pourra empêcher à son œuvre d'avancée.

Fort de cette conviction c'est pour cela que, malgré la situation difficile, je continue à marcher par la foi, et je mets en place les plans que j'ai reçu de l'Esprit de Dieu en rêves.

Mon objectif dans cette vie, n'est ni la richesse ni la renommée, mon leitmotiv est de porter mes connaissances à cette génération et de laisser un héritage littéraire aux générations futures.

Pour en revenir à cette œuvre littéraire que le Seigneur m'a confiée, je vous dirais que ne pouvant ni continuer à éditer ces livres, ni les proposer à la vente numérique car ils ne sont corrigés que partiellement, j'ai choisi de les offrir sur mon site, je vous le présenterai à la fin de ce chapitre.

Pour que vous puissiez comprendre ma philosophie et ma foi, je vais vous présenter une allégorie :

Imaginez que vous ayez un oranger qui vous donne en abondance des oranges qui sont sucrées comme du miel, que vous destinez à la vente.

Cependant, placé où vous êtes, nul ne sait que vous en avez à vendre. De ce fait, vos oranges pourrissent sur l'arbre alors que vous êtes dans le besoin.

Pour changer cette situation, vous faites donc des plans en vue de les vendre et, pour ce faire, vous les présentez dans une foire, afin que le plus grand nombre puisse les goûter.

Sachant qu'elles sont sucrées à souhait, vous savez que ceux qui viendront et les goûteront seront conquis et que vous pourrez vivre de votre récolte.

Cette image que je prends pour présenter mes livres peut vous paraître présomptueuse. Néanmoins, pour moi, mes ouvrages sont de l'acabit de ces oranges, car ils sont le fruit de nombreuses recherches et d'un travail acharné.

Vu leur teneur, j'ai bon espoir qu'ils vous apporteront *des connaissances qui vous fortifieront.*

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire au travers de mes livres, qui sont en attente de fonds pour être édités. Je vous convie, à travers leurs lignes, à faire des voyages *inédits.*

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que je n'ai pas fait d'études littéraires, je suis avant tout un passionné d'écriture, pas un écrivain.

Je me reconnais donc comme étant un auteur. Dans mes livres, comme c'est le cas dans celui-ci, je mets par écrit mes expériences et mes convictions profondes.

Cet amour de l'écriture m'est venu un jour où j'ai eu à mener une réflexion sur la durée fugace de notre vie sur Terre.

Beaucoup ont travaillé, jouissent de leur vivant du fruit de leur travail, mais souvent, après leur mort, il ne reste plus rien de ce qu'ils étaient, de leurs pensées, de leurs convictions.

*Ils descendent dans la fosse et « s'étiolent comme l'éther ».
Je n'ai aucune connaissance de ce qu'ont été mes aïeux. Quelles
furent leurs convictions, leurs œuvres ; tout cela demeure une
énigme pour moi.
D'autant qu'en tant qu'antillais, je suis issu d'un peuple qui a
connu les chaînes et l'aliénation de l'esclavage.
De cette réflexion sont nés mon besoin d'écrire et ma passion
des mots !
Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances
et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront
plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés.*

Dans mes ouvrages, j'aborde divers thèmes, qui me tiennent à cœur et qui mettent en exergue mes convictions profondes, la plus importante de tout étant l'amour que je porte au Seigneur et le besoin, en tout temps, de donner Gloire à son nom.

Bien que j'aie déjà eu l'immense plaisir de publier plusieurs de mes livres, les finances faisant défaut, je n'ai pas pu trouver les fonds nécessaires pour éditer cinq autres livres, autres que les quatre que je vous ai déjà présentés et qui sont tout aussi riches que celui que vous avez en mains, et qui sont déjà en chantiers.

Il reste encore beaucoup à faire pour que la vérité se fasse jour auprès du plus grand nombre.

Si ce livre que vous avez en mains vous a fortifié je vous vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre mes autres ouvrages, car certainement, ils vous apporteront, des connaissances qui certainement vous seront aussi profitables.

Plusieurs de ces livres sont, ou seront bientôt, par la grâce de Dieu disponible en téléchargement gratuit sur mon site internet.

*Malheureusement pour moi, « l'argent étant le nerf de la guerre »
», tous mes fonds ayant été investis dans la mise en place de ces
premiers livre que je vous ai présenté plus avant, ce faisant, je
n'ai plus les moyens de continuer cette oeuvre.*

Ce que je trouve des plus dommagees est qu'hormis les *4 livres*, qui sont déjà finis en Français (*ainsi que leurs doubles en anglais soit 8 livres*), et que j'offre gratuitement sur mon site, mais qui sont en attente d'être corrigé, j'ai encore *5 autres ouvrages* que j'ai déjà mis en place l'ossature mais qui sont en attente de finition.

Pour continuer je vous dirais que ce livre que vous avez en mains ainsi que tous ceux de la série « *Inquisitiô (Le message des trois anges)* » vous ont présenté mon mode d'écriture, basé sur la parole de Dieu, et qui est renforcé de texte historique et législatif, destiner à mettre en lumière des réalités, qui jusque-là étaient cachés.

Mes autres livres spirituels, sont de ce même acabit, je mets en lumière des réalités bibliques oubliées depuis des siècles, mais qui sont vitaux pour la préparation des enfants fidèles du Seigneur en vue qu'ils soient prêts à aller à la rencontre de notre sauveur quand il reviendra.

L'objectif est aussi qu'en attendant le retour du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs, que son peuple soit inébranlable en Jésus-Christ et pas branlant, et ne suive pas les lumières ténébreuses des doctrines fallacieuses que distille, tel un venin mortel, des gens qui œuvrent, sous couvert de la foi, pour le diable.

Pour en revenir à mes *4 livres* de la série « *Inquisitiô (le message des trois anges)* » que j'offre sur mon site, en version anglaise et française, pour que vous ayez un meilleur confort de lecture, j'ai besoin de votre aide, car la correction de chacun de ces livres coûte environ *7000 euros* en anglais et environ *3500 euros* en français.

Ces *4 livres*, une fois corrigés, seront toujours offerts gratuitement, en anglais et en Français, en version numérique, sur mon site. Hormis cela, en ce qui concerne l'œuvre d'écriture que le Seigneur me donne de mener pour lui, il est important de noter qu'il me faut un peu plus d'un an pour finir un livre dans sa version anglaise et française.

Hormis tout cela, il est convenable, selon moi que vous compreniez, que je ne peux à la fois écrire pour le Seigneur et travailler comme coiffeur conseil, ainsi, étant consacré totalement à l'œuvre du Seigneur, je dois aussi pouvoir vivre de cette œuvre...

Cette réalité les Saintes Écritures le déclarent dans le texte suivant :

« Ne suis-je pas libre ? Ne suis-je pas apôtre ? N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur ? N'êtes-vous pas mon oeuvre dans le Seigneur ? Si pour d'autres je ne suis pas apôtre, je le suis au moins pour vous ;

Car vous êtes le sceau de mon apostolat dans le Seigneur. C'est là ma défense contre ceux qui m'accusent. N'avons-nous pas le droit de manger et de boire ? N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une soeur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ?

Ou bien, est-ce que moi seul et Barnabas nous n'avons pas le droit de ne point travailler ? Qui jamais fait le service militaire à ses propres frais ? Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas le fruit ?

Qui est-ce qui fait paître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait du troupeau ? Ces choses que je dis, n'existent-elles que dans les usages des hommes ?

La loi ne les dit-elle pas aussi ? Car il est écrit dans la loi de Moïse : Tu n'emmuselleras point le boeuf quand il foule le grain. Dieu se met-il en peine des boeufs, ou parle-t-il uniquement à cause de nous ? Oui, c'est à cause de nous qu'il a été écrit que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l'espérance d'y avoir part.

Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels.

Si d'autres jouissent de ce droit sur vous, n'est-ce pas plutôt à nous d'en jouir ? Mais nous n'avons point usé de ce droit; au contraire, nous souffrons tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Évangile de Christ.

Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel ? De même aussi, le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile.» [1 Corinthiens 9 versets 1-14, Bible Louis Segond].

Fort de tout ce que je viens de vous présenter, vous comprenez que j'ai besoin de votre aide, afin de continuer cette œuvre. J'ai fait bien des démarches en vue d'obtenir un financement, mais ni les banques ni les sociétés de crédit n'accordent des financements pour l'édition de livres, cela s'avère être un défi.

À chaque nouvelle demande rejetée, j'ai été tel un homme qui, perdu en plein désert, court après un mirage lui présentant un lac « salvateur », mais en vain. Les répercussions sont que, faute de finances, l'œuvre est en friche.

Néanmoins, j'ai l'assurance que, par la grâce de Dieu, à qui appartiennent l'argent et l'or, ainsi que cette œuvre qu'il m'a confié, ce livre trouvera son public et que vous, qui serez amenés à le lire, ne resterez pas insensibles à cet appel à l'aide que je vous adresse.

Il est vrai que beaucoup en sont venu à vivre en pensant que leurs biens temporels leur appartiennent et n'ont que faire des besoins de l'œuvre du Seigneur. Ceux-là je les invite à lire les paraboles que nous trouvons dans les textes suivants. Voici la première : **« Puis il leur dit : Gardez-vous avec soin de toute avarice ; car la vie d'un homme ne dépend pas de ses biens, fût-il dans l'abondance.**

Et il leur dit cette parabole : Les terres d'un homme riche avaient beaucoup rapporté. Et il raisonnait en lui-même, disant : Que ferai-je ?

Car je n'ai pas de place pour serrer ma récolte. Voici, dit-il, ce que je ferai : j'abattrai mes greniers, j'en bâtirai de plus grands, j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens ;

Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, mange, bois, et réjouis-toi. Mais Dieu lui dit : Insensé !

Cette nuit même ton âme te sera redemandée; et ce que tu as préparé, pour qui cela sera-t-il ? Il en est ainsi de celui qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est pas riche pour Dieu. » [Luc 12 versets 15-21, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci :

« Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de fin lin, et qui chaque jour menait joyeuse et brillante vie. Un pauvre, nommé Lazare, était couché à sa porte, couvert d'ulcères, et désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche; et même les chiens venaient encore lécher ses ulcères.

Le pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli. Dans le séjour des morts, il leva les yeux; et, tandis qu'il était en proie aux tourments, il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein.

Il s'écria : Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare, pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue; car je souffre cruellement dans cette flamme. Abraham répondit :

Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare a eu les maux pendant la sienne ; maintenant il est ici consolé, et toi, tu souffres. » [*Luc 16 versets 19-25, Bible Louis Segond*].

L'heure n'est plus à tergiverser, si ce livre vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir nourrir les âmes, pour et par le Seigneur. J'ai foi que le Seigneur a un peuple fidèle, qui est présenté comme les 7000 qui, du temps d'Élie, n'ont point fléchi le genou devant Baal et qu'ils lui demeurent fidèles.

Je sais que vous ne fermerez pas vos cœurs à cet appel à l'aide, car vous marchez par amour selon que notre Sauveur nous le demande.

Voici ce qui est préconisé : « **Donne à celui qui te demande, et ne te détourne pas de celui qui veut emprunter de toi.** » [*Matthieu 5 verset 42, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : « **Si quelqu'un possède les biens du monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ?**

Petits enfants, n'aimons pas en paroles et avec la langue, mais en actions et avec vérité.

Par là nous connaissons que nous sommes de la vérité, et nous rassurerons nos coeurs devant lui » [1 Jean 3 versets 17-19, Bible Louis Segond].

Finissons avec ceci : « **Si l'un de tes compatriotes tombe dans la pauvreté dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu ne lui fermeras pas ton coeur et tu ne lui refuseras pas ton aide.**

Au contraire, tu lui ouvriras ta main toute grande et tu lui prêteras suffisamment selon ses besoins. Garde-toi bien de nourrir dans ton coeur des pensées mesquines et de te dire :

« *C'est bientôt la septième année, l'année de la remise des dettes* » et, pour cette raison, de regarder ton compatriote pauvre d'un mauvais oeil sans rien lui donner. Car alors, il se plaindrait de toi à l'Éternel et tu porterais la responsabilité d'une faute.

Donne-lui généreusement et non pas à contrecoeur. Et pour cela, l'Éternel ton Dieu te bénira dans tout ce que tu feras et dans tout ce que tu entreprendras. En fait, il y aura toujours des nécessiteux dans le pays : c'est pourquoi, je t'ordonne d'ouvrir toute grande ta main à ton compatriote, au malheureux et au pauvre dans ton pays. » [Deutéronome 15 versets 7-11, Bible Semeur].

Si ce livre où l'un de ceux que je vous offre gratuitement sur mon site vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir continuer à fortifier et aider le plus grand nombre.

J'en appelle donc à votre générosité. Ainsi, si le vôtre cœur vous en dit, vous pouvez m'apporter votre aide en me faisant parvenir vos dons par voie postale à :

*Monsieur Kenny Ronald Marguerite, Impasse py n° 24,
Californie, 97232 Le Lamentin (Martinique).*

Vous avez aussi la possibilité de faire un don sur l'onglet « **Faire un don avec Paypal** » (onglet situé sur l'écran, à gauche pour les ordinateurs et en bas pour les portables) présent sur mon site : **kenny-ronald-marguerite.com**.

4 Présentation du livre "*Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et de l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie. (Version revue et complétée – réédition)*"

En guise d'introduction, je vous dirais que ce livre que vous avez entre les mains présente les œuvres iniques que pratique la religion adventiste du septième jour, ainsi que les plans qui m'ont été inspirés par l'Esprit de Dieu afin de réformer cette religion.

Ce livre est le dernier appel à la repentance que le Seigneur, dans sa grande mansuétude et sa grande miséricorde me donne de présenter à cette religion, à cause des actes pratiqués qui ne le révèrent pas.

Maintenant ces points actés et pour entrer dans le vif du sujet, je vous dirais que dans ces lignes, je vous expose les œuvres de l'Église adventiste du septième jour, qui se présente comme étant la défenderesse de la foi et de la parole de Dieu, mais qui œuvre comme ceux-là mêmes qu'elle condamne.

Mes propos relatifs au caractère inique des œuvres de cette religion pourraient sembler insensés, tellement cette dernière donne au monde l'image d'un lieu où la parole de Dieu est honorée et où nulle œuvre de ténèbres ne demeurent, comme « *des squelettes dans des placards* ».

Nous verrons qu'il en est tout autrement. Je vous démontrerais, au travers des préceptes doctrinaux de l'Église adventiste du septième jour, mis en lumière par la Bible combien ces fondements sont iniques et ne servent pas Dieu, bien au contraire.

Pour vous présenter les grandes lignes des errements de l'Église adventiste du septième jour, il nous faut commencer par les fondations sur lesquelles cette Église a été construite, puis développée pour en venir à ce qu'est, en cette décennie, la base du dogme que professe cette religion.

En préambule, je vous dirais qu'il y a plusieurs décennies de cela le Seigneur a suscité à une « *frêle petite plante* », qu'il a établie de son vivant prophétesse, elle s'appelait *Ellen G. White*.

L'Esprit de Dieu lui a donné de porter, entre autres, le message des trois anges apocalyptiques. La raison d'être principale de ce message à trois branches est de nous amener à donner Gloire au Seigneur !

Il présente en outre son jugement dont l'heure est arrivée, il appelle aussi l'humanité à la repentance et nous invite tous à rejeter toute doctrine qui n'est pas du Seigneur.

Ce message présente aussi le sort final qui sera réservé à ceux qui rejettent le Seigneur pour servir des doctrines d'hommes et enfin, il a pour but d'amener la papauté et ses sbires à la déchéance.

Cette humble servante du Seigneur, qu'était *Ellen G. White* a reçu de l'Esprit de Dieu de nouvelles révélations prophétiques, qui présentent les œuvres iniques et cachées de la papauté, et qui sont mises en lumière par le message des trois anges apocalyptique.

Ce faisant, de sa plume elle a laissé des instructions bien précises pour que les adventistes du septième jour ne puissent jamais s'unir à cet être inique, qu'est la papauté.

Elle présente aussi l'influence que les papes ont et auront sur les nations, et les organes législatifs qui gèrent le monde, de ce fait Mme White de son vivant a exhorté le peuple adventiste du septième jour à ne jamais contracter de telles unions.

Hormis ces instructions et recommandations, elle a laissé une épée, flamboyante et puissante destinée à permettre au monde de connaître le vrai visage de la papauté ainsi que les doctrines iniques que professe l'Église catholique, c'est le livre « *La tragédie des siècles* ».

Malheureusement, en cette génération, d'un revers de la main, le leader adventiste M. Ted N.C. Wilson a perverti toutes ces bases instituées par Mme White, sur lesquelles la foi adventiste est basée. Cet homme a renié les fondations de la foi de sa religion, en désavouant le livre « La tragédie des siècles », écrit de la plume d'Ellen G. White.

Il est allé jusqu'à demander pardon au pape François parce que 700000 de ces livres ont été distribués lors d'un des passages du pontife en Amérique.

Ted N.C. Wilson a en outre appelé de ses vœux une union entre les adventistes et les catholiques. Il a aussi mis en place des accords avec l'ONU, chose inimaginable jusque-là.

Tout cela peut paraître anodin, et même pour certains dénoter une grande ouverture d'esprit, néanmoins quand on lève le voile des apparences et que l'on plonge les regards sur une réalité de vie, nous comprenons le non-sens du nouveau positionnement de cette religion.

Pour ce faire, je m'en vais vous poser une question :

*Peut-on professer à la fois une chose et son contraire. **Exemple** : peut-on à la fois se déclarer contre l'avortement et être pro avortement ?*

Ou encore, peut on à la fois se battre contre les lois qui permettent en Amérique à tout un chacun de posséder une arme et soit même en détenir une ?

Ainsi, la religion adventiste du septième jour, ne peut pas d'un côté décréter que son dogme est basé sur les écrits d'Ellen G. White et d'un autre, renier ces enseignements, en pratiquant ce qu'elle a proscrit.

Ainsi, soit l'Église adventiste du septième jour s'émancipe des règles d'Ellen G. White, et pratique de nouvelles doctrines, soit cette religion demeure dans ses anciens sentiers et pratique ce que sa défunte prophétesse charismatique a établi.

Pour l'instant, nous sommes loin de ces deux extrêmes, car cette religion en est venue à pratiquer des doctrines bigarrées, qui sont un mélange des enseignements que *Mme Ellen G. White* a laissés et de ceux issus du dogme catholique.

Un exemple concret est la réalité de « l'Église du reste », cette religion l'a vécue du temps de Mme White qui en tant que prophétesse du Seigneur avait le don de prophétie, qui consiste à ce que le Seigneur parle à un de ses prophètes ou prophétesses en rêves ou en visions.

Mme White a reçu un grand nombre de visions et quelques rêves grâce auxquels elle a guidé le peuple adventiste du septième jour. Elle a aussi reconnu que l'Esprit de prophétie consiste à ce que Dieu parle à ses prophètes en rêves et en visions.

En opposition à tout cela, des décennies après la mort de *Mme White*, n'ayant plus de prophètes dans ses rangs l'Église adventiste du septième jour a perverti ces bases.

À leur place ont été institués des préceptes iniques de l'Église catholique qui ont été revus et édulcorés à « *la sauce* » adventiste du septième jour.

Parmi ces préceptes nous retrouvons le baptême des enfants ou encore la désacralisation des rêves et des visions.

Nous verrons aussi comment au travers de ces baptistères, l'Église adventiste du septième jour ne rend pas un culte à Dieu.

Bien au contraire, elle livre, pieds et poings liés, ceux qui vont se faire baptiser.

Incroyable ! Vous verrez à qui et comment.

Nous verrons aussi, qu'alors que cette religion se réclame comme étant la gardienne du sabbat, comment en plein sabbat, elle transgresse le commandement du Seigneur qui demande que « la main gauche ne puisse pas savoir ce que fait la droite ».

Je vais aussi vous présenter les œuvres sectaires et hors la loi que l'Église adventiste du septième jour a mises en place et qui lui permet, grâce à des contraintes psychologiques, de dépouiller ses membres de plusieurs millions de dollars par an et cela depuis des décennies, par le biais des dîmes et des offrandes qu'elle les oblige à lui verser.

Tout ce que je viens d'énoncer, je vous le démontrerai au travers des textes bibliques, juridiques, législatives et des doctrines établies par l'Église adventiste du septième jour.

Je poursuivrai en disant que j'ai eu à croiser *l'épée spirituelle* avec cette religion, mais du fait de sa puissance financière et de sa renommée, j'y ai laissé plus que « *des plumes* ».

Ma jeune épouse, à l'époque m'avait mis devant un dilemme, arrêter d'écrire contre cette religion, qui était autrefois la nôtre, ou divorcer.

J'ai choisi de demeurer fidèle au Seigneur. Les répercussions furent mon divorce et l'éloignement de mon fils que sa mère a emmené vivre à huit mille kilomètres de moi.

Néanmoins, devenu majeur, il est revenu vers moi depuis environ deux ans et nous réapprenons à nous connaître, mais je ne l'ai pas encore vu physiquement depuis plus de **14, très longues, années...**

Pour finir, pour qu'il y ait équité, je vous présente aussi un résumé de ma vie et vous verrez comment le Seigneur a la capacité de retirer un homme de la déchéance la plus totale pour en faire un de ses serviteurs, l'objectif étant que toute gloire lui revienne à lui seul, le Tout Puissant !